

Rueil **INFOS**

Le magazine municipal d'information de Rueil-Malmaison

n°382 - décembre 2020



*Joyeux
Noël*

11 Acheter sur
rueilboutiques.fr

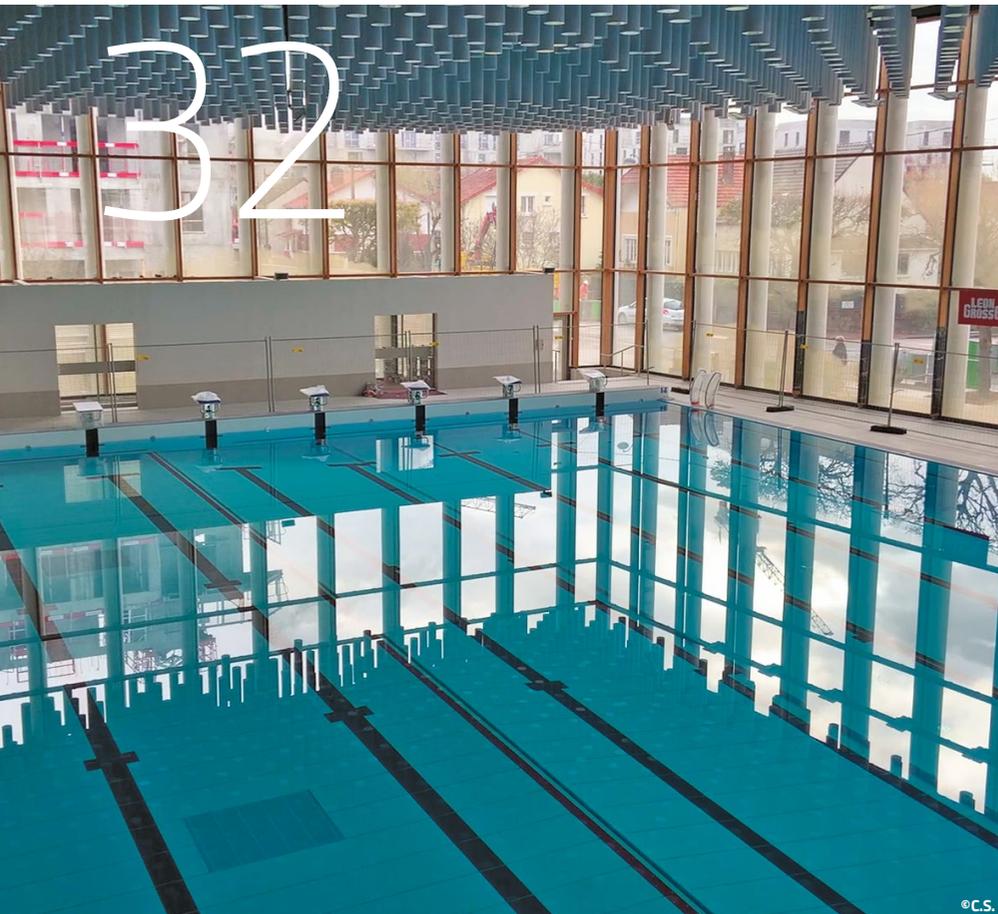
13 La « galette
impériale »,
2^e édition

32 Les clubs sportifs
au complexe sportif
de l'Arsenal

villederueil.fr


VILLE DE
Rueil
MALMAISON


VILLE
IMPERIALE



MA VILLE

MA VIE À RUEIL

Rueil INFOS

n° 382

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE RUEIL-MALMAISON - Hôtel de Ville : 13 bd Foch, 92501 Rueil-Malmaison Cedex - Tél. : 01 47 32 65 65
 • Directeur de la publication : Patrick Ollier
 • Rédactrice en chef : A.-M. Conté • Rédaction : A.-M. Conté, M. Deret, S. Gauthier, M. Huby, B. Secret • Photos : P. Martinez, C. Soresto
 • Conception, réalisation : DPS Les indés //
 • Imprimerie : Groupe Morault • Régie publicitaire : C.M.P. : 7 quai Gabriel Péri, 94340 Joinville-le-Pont - Tél. : 01 45 14 14 40 ou 06 69 62 09 97 - Dépôt légal : 4^e trimestre 2020. Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Couverture : ©AdobeStock

- 4** AGENDA
- 5** LE MOT DU MAIRE
- 6** DOSSIER
 - Noël confiné, mais Noël illuminé
 - Un Noël définitivement solidaire
 - Un « click & collect » made in Rueil !
 - À ville impériale galette impériale
- 14** SOLIDARITÉ
 - Associations caritatives
- 19** VOS DROITS
 - La médiatrice municipale
- 20** TRIBUNE DE LA MAJORITÉ
- 21** TRIBUNES DES GROUPES N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

- 22** CULTURE
 - Coups de projecteur sur le conservatoire
 - Idées cadeaux 100% rueilloises
- 24** INITIATIVES NOUVEAU
 - Le 1^{er} drive de Rueil « E.Leclerc » est ouvert
- 27** ÉVÈNEMENTS
 - Silence ça tourne
- 28** EN BREF
- 32** SPORT
 - Voici les clés !
- 34** PAGES JEUNES
 - Les élèves des Martinets, nouveaux « ambassadeurs de l'égalité »
 - Lillo Jacob, de la timidité à l'art vivant des guignols
- 37** HISTOIRE
 - La bataille de Montretout
- 39** LA FAUNE ET LA FLORE D'ICI
- 41** GENS D'ICI
- 42** CARNET

Retrouvez-nous sur facebook et twitter



Dernières infos sur les festivités de Noël



Malgré le contexte sanitaire actuel, la Ville fait son possible pour que l'esprit de Noël soit célébré quand même. Dans les pages de ce magazine, vous trouverez un dossier sur les efforts menés par les services et les bénévoles. Et voici ici un résumé des activités prévues (dont certaines n'ont pas été traitées dans le dossier).

- Si vous habitez dans le centre-ville ou si vous y venez pour vos achats, levez les yeux sur la façade de l'hôtel de ville spécialement décorée pour les fêtes. Si vous entrez, appréciez le décor dans le hall de l'accueil et « postez » la lettre au père Noël dans la boîte qui lui est dédiée jusqu'au 17 décembre.

- Dans les rues, suivez le marquage au sol de peinture brillante : bonnet du père Noël, sapin, flocons, traîneau, rennes vous guideront vers un père Noël géant, tandis que des chants de Noël résonneront dans l'air.

Dans les autres quartiers de Rueil, profitez des chalets occupés par des artisans/producteurs de spécialités de Noël, (marrons, chocolat chaud...) et parfois d'un stand « photo » du père Noël (sous réserve de la situation sanitaire). Des manèges seront peut-être installés (sur la place Noutary et Mandela) sous réserve d'accord du préfet.

Noël virtuel

Suivez, sur le site et les réseaux sociaux de la Ville, les initiatives proposées : le calendrier de l'Avent numérique, le quiz de Noël (en partenariat avec les conseils de village et l'association Rueil commerces plus sur jaimerueiljeparticipe.fr), le marché de Noël en ligne sur rueilboutiques.fr, « joyeux Noël » de nos villes jumelles et plein d'autres surprises...



La culture de chez soi !

Même si allégé, le (re)confinement est encore d'actualité en ce mois de décembre. Alors, profitez des événements culturels rueillois tout en restant chez vous et accédez à une grande programmation en ligne : des surprises vous attendent !

« Ernest Pignon-Ernest à l'Atelier Grogard »

Rueil Infos vous a présenté l'exposition « Papiers de murs », organisée par la ville de Rueil-Malmaison en partenariat avec la galerie Lelong & Co., le mois dernier (pages 20 et 21). Près de 200 œuvres (la quasi-totalité des éditions d'Ernest Pignon-Ernest, accompagnées d'esquisses, de photographies et de travaux préparatoires évoquant ses interventions depuis les années 70 jusqu'à nos jours) y sont exposées. Vous pouvez à nouveau vous y rendre à partir du 15 décembre. Sinon visitez-la virtuellement, accompagné par l'artiste lui-même sur : culturueil.fr/evenements/ernest-pignon-ernest/

« Balade musicale avec le CRR »

Dans le cadre des concerts confinés du conservatoire, retrouvez l'enregistrement sur la chaîne YouTube de la Ville et culturueil.fr de *Coups de Vents*, concert par l'orchestre d'harmonie du CRR, sous la direction de Fabrice Brunaud. Œuvres originales pour orchestre d'harmonie de : Jacques Ibert, Gustav Holst, Darius Milhaud, Vincent Persichetti, Philippe Dulat, Elliot Del Borgo.

culturueil.fr/evenements/coups-de-vents/

D'autres concerts confinés vous seront proposés tout au long du mois de décembre. Restez à l'écoute !

« Parlons peinture »

Échange avec Pierre Dumonthier, enseignant à l'école municipale d'arts, autour de la production artistique des habitants de Rueil-Malmaison. Pour participer, envoyez un document par mail : l'enseignant vous offre la possibilité de découvrir la méthode de lecture d'une œuvre, des références d'histoire de l'art, des outils techniques... Contact : parlonspeinture@gmail.com

« Promenade photographique »

Prenez une photo lors d'une promenade dans la ville et inspirez-vous en pour créer une peinture ou dessin. Sylvie Bénazet, enseignante à l'école municipale d'arts, vous propose des conseils techniques pour réaliser votre œuvre. Contact : poleculture@mairie-rueilmalmaison.fr D'autres spécialistes vous donnent rendez-vous. Pour en savoir plus, connectez-vous sur culturueil.fr

« Amusez-vous avec le musée »

Profitez de quiz sur l'histoire de Rueil sur les réseaux sociaux tous les lundis matin. Et découvrez les réponses tous les lundis soir.

Les cinémas Ariel

Dès le mercredi 16 décembre, retournez dans les salles obscures ! Vos cinémas Ariel (centre-ville et Hauts-de-Rueil) vous accueillent.



Théâtre André-Malraux

Le Tam ouvre à nouveau ses portes avec deux spectacles à l'affiche : « Birds on a wire » le 15 décembre et « Tutu » le 17 décembre. Les mesures de distanciation seront maintenues.

Pour les réservations et pour rester en contact avec votre théâtre André-Malraux, flashez ce QR Code



À noter : Le respect des normes sanitaires reste en vigueur et le port du masque est obligatoire ! Avant de vous déplacer, vérifiez le maintien de l'événement sur villederueil.fr



Le 27 novembre, restrictions sanitaires obligent, le maire, sans public ni élus autour de lui, a donné le coup d'envoi du début des festivités de fin d'année en lançant les illuminations dans toute la ville.

Pour un Noël aussi normal que possible

Enfin, nos commerces pourront rouvrir à nouveau ! Le Président de la République nous l'a confirmé. Nous pourrions également célébrer les fêtes de fin d'année en famille, mais en petit comité ! C'est certainement une contrainte pour nous tous mais en la respectant nous contribuerons, tous, à éviter un troisième confinement. Même si les chiffres de contaminés par la Covid-19 s'améliorent, nous devons, tous ensemble, poursuivre nos efforts et respecter les derniers protocoles mis en place !

Je remercie encore les commerçants pour leur compréhension et leur patience pendant toute cette période de reconfinement. Et je remercie également les bénévoles de la « réserve citoyenne » de nous avoir aidés à encadrer les marchés. C'est grâce à eux que nous avons réussi à les maintenir ouverts malgré les contrôles de la Police nationale !

En tant que maire, je suis très préoccupé par l'avenir de nos commerces de proximité. Si depuis longtemps nous menons une politique en leur faveur, nous la renforçons maintenant, dans cette période si compliquée. Mais nos efforts ne suffiront pas sans votre très large mobilisation ! Alors, à l'heure de leur réouverture, je vous demande d'être solidaires avec eux, notamment pour vos achats de Noël. Achetez sur « rueilboutiques.fr » plutôt que sur les grandes plateformes étrangères. Commandez « en ligne » et allez ensuite récupérer vos commandes dans vos boutiques habituelles, le « click & collect » si cher à nos amis anglophones ! Oui, c'est vrai que cela demande un petit effort en plus par rapport à la livraison à domicile, mais pensez au plaisir du contact humain (tout en respectant les règles sanitaires, bien sûr !), si rare en ces temps de Covid. Pensez aussi au bonheur d'avoir fait une bonne action. Après tout n'est-ce pas cela l'esprit de Noël ?

Un esprit de Noël que nous avons souhaité maintenir dans les rues de Rueil, même si, c'est sûr cette année, les

fêtes seront hélas différentes ! Néanmoins, nous avons paré la ville de belles illuminations et décorations (et aussi écoresponsables !) et nous avons organisé des animations dans tous les villages pour recréer la magie de Noël et vous apporter un petit bonheur quotidien malgré le contexte.

Je salue aussi toutes les initiatives solidaires menées en faveur des personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou défavorisées et l'imagination des services et des bénévoles pour les adapter à cette situation de crise sanitaire.

À propos de bonheur, début novembre, avec mon adjoint aux Sports, Olivier Godon, nous avons remis les clés du complexe sportif de l'Arsenal aux présidents des cinq clubs résidents (Rac Handball, Rac Athlétisme, Rac Tennis de table, Comité sportif et artistique des Hauts-de-Rueil - C.S.A.H.R. - et Abeille danse). Un joli cadeau de Noël ! Les Rueilloises et les Rueillois pourront profiter de cette structure exceptionnelle (ou au moins la visiter) en janvier lorsque la reprise de la pratique du sport amateur sera autorisée. Entre temps, je vous invite à en regarder quelques images en avant-première dans ce magazine (pages 32-33) et à visionner le film diffusé sur les réseaux sociaux et le site de la Ville.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Ne pouvant pas vous rencontrer dans les lieux habituels, je ne manquerai pas de poster une vidéo sur les réseaux sociaux et le site de la Ville pour partager ces fêtes avec vous !

Bien cordialement à vous

Patrick Ollier
Maire de Rueil-Malmaison
Président de la Métropole du Grand Paris

Noël confiné, mais Noël illuminé !

Certes, cette année, les festivités et animations traditionnelles manqueront à l'appel. Pour autant, hors de question de ne pas mettre en lumière notre ville. Illuminations, décorations sur mesure, les services se sont mobilisés, peut-être avec encore plus d'engagement et de conviction qu'à l'habitude, pour nous apporter un petit bonheur quotidien malgré le contexte de crise sanitaire. | Morgane Huby



Un Noël sans lumières ni décorations ? Certainement pas ! Et encore moins dans les circonstances actuelles. Car se balader et lever la tête pour apprécier les illuminations, admirer les sapins et les décorations féériques, c'est tout simplement s'offrir un petit moment de bien-être et de poésie. Un rendez-vous apprécié par les petits comme les grands. Et ça, les services techniques comme les agents des espaces verts l'ont bien compris. Ils sont d'ailleurs à pied d'œuvre depuis fin septembre pour les premiers, fin octobre pour les seconds, pour animer les rues et réchauffer le cœur de chacun ! Au total, il faut compter deux mois pour poser les illuminations et un mois pour installer les sapins et les décors. Contrairement à d'autres collectivités, la Ville a fait le choix d'acheter ses propres éclairages de Noël. Un choix qui offre plus de souplesse dans leur aménagement et dans leur entretien.

Les lumières de la ville

Les éclairages de Noël sont un spectacle pour les Rueillois. Deux grosses nouveautés cette année. D'abord, une mise en lumière de taille (quatre mètres sur quatre mètres) pour illustrer le nouveau complexe sportif de l'Arsenal (*lire page 32-33*), avec un rappel du motif sur les candélabres au droit du bâtiment. Ensuite, la façade de l'ancienne mairie, du côté du square de Fouquières (côté parvis), fera l'objet d'une projection. Parfois aussi, la nouveauté est due à une nécessité technique. En effet, « lorsque l'éclairage est moins efficace et qu'il y a un défaut de câblage, nous réparons et en profitons pour apporter du changement. Cette année, par exemple, sur les décors lumineux de la rue Hervet, dont le motif représente des branches



et des boules, une nouvelle couleur a été ajoutée : l'or. Idem boulevard Clémenceau », explique Émilie Demolin, responsable du service Réseaux et Assainissement.

En... vert et or

Si l'argent et l'or sont à l'honneur des illuminations, le vert, lui, n'a pas dit son dernier mot ! C'est le défi de l'ensemble des agents du service des Espaces verts, et ce depuis fin octobre. Un projet piloté et porté par Delphine Debon, adjointe au chef du service Espaces verts. Objectif : apporter de la gaieté et faire perdurer l'esprit de Noël malgré le contexte anxigène. Pas simple ! Mais c'était sans compter sur la pugnacité, la réactivité et l'envie de tous les agents de vous offrir un Noël encore plus beau ! Au total, 250 sapins ont été installés dans les villages et en cœur de ville, soit 70 de plus que les autres années. Une opération démarrée à la mi-novembre et qui dure un mois. Si la plupart des sapins font entre un et quatre mètres de haut, dans les villages, ils sont plus majestueux : entre six et huit mètres. De quoi créer une belle

animation végétale ! Le service des Espaces verts a aussi livré 25 sapins décorés dans les structures d'accueil de la ville (CCAS, hôtel de ville, mairies annexes, médiathèques, maisons de retraite, etc.) et 150 dans les crèches, les écoles et les accueils de loisirs.

Un Noël toujours plus éco-responsable

Alors, oui, rendre la ville en fête a un coût mais un coût mesuré. Engagée dans une démarche éco-responsable, la Ville a fait le choix, en 2018, de rebasculer l'éclairage des illuminations de Noël sur son réseau d'éclairage public. Un choix qui permet de faire une économie non négligeable sur le coût de la pose. Autre mesure : l'ajout de boîtiers sur les candélabres afin de permettre d'éteindre les illuminations de minuit à 6h du matin et donc de réaliser une économie de 50 % sur le budget d'électricité relatif aux éclairages de Noël. Ajoutons que le choix d'éclairages LED est clairement moins énergivore : 44 000 kilowatts (4 fois moins depuis 2010) consommés pour 45 jours d'illumination !

Côté végétalisation pendant les fêtes, là aussi, priorité au développement durable. Les sapins sont 100 % made in France, venant de Haute-Savoie, des épicéas et quelques Nordmann pour leur meilleure tenue dans le temps. Quant aux sapins floqués, rassurez-vous, ce sont des sapins naturels floqués avec de la ouate de coton, agglomérée avec de la colle végétale et à laquelle ont été ajoutés des adjuvants biodégradables.

Et le saviez-vous ? Les éléments de décoration qui ornent les sapins ont tous été conçus par les agents des espaces verts. « Comme chaque année, dès le démontage des installations de Noël, on commence à réfléchir tous ensemble au prochain Noël. Si on réemploie des décors des années précédentes, on travaille également sur de nombreuses nouveautés. Pour cela, on va s'inspirer d'autres villes et surtout faire appel à notre créativité. Pour la conceptualisation de nos décors, on emploie énormément de matériaux de récupération. Avec les chutes de planches, on a fait le traîneau du père Noël, avec des tuyaux de gouttière en PVC, on a imaginé les gros sucres d'orge et avec les produits de nos coupes d'arbres morts ou dangereux, on a conçu des champignons et les rennes qui tirent le traîneau », explique Christian Dangeuger, mécanicien horticole et jardinier polyvalent au sein du service des Espaces verts.

Plus qu'une mission obligée, le projet Noël, c'est pour chacun des agents impliqués l'opportunité de valoriser ses compétences et de jouer un rôle essentiel dans la vie des Rueillois. Alors, quand vous vous promènerez dans les rues et admirerez illuminations et décorations, ayez une petite pensée pour eux !

Donnez une nouvelle vie à vos sapins !

Comme chaque année, vous pourrez déposer vos sapins de Noël sur deux points de collecte, du 28 décembre au 31 janvier : le parking de la piscine des Closeaux (boulevard Marcel-Pourtout), tous les jours, ou la déchetterie rue Léon-Hourlier, tous les samedis, de 9h à 18h.

Attention : les sapins ne doivent pas être emballés (sauf sacs biodégradables) ni être déposés avec leurs décorations. Les sapins en plastique ne sont pas collectés.

Bon à savoir : les sapins de Noël collectés par la ville seront compostés. Le compost récolté sera ensuite redistribué aux Rueillois, notamment en mars prochain. L'an dernier, plus de 16 tonnes de compost ont été récupérées grâce à la collecte des sapins de Noël. Alors, cette année, battons le record tous ensemble !

Un Noël définitivement solidaire

Offrir des petits bonheurs aux personnes les plus défavorisées, isolées, en situation de handicap et aux personnes âgées, tout en soutenant le commerce local, très impacté par les deux confinements, c'est possible. Et c'est autour de cette idée phare que s'articulent les opérations solidaires de ce Noël pas tout à fait comme les autres.

► Sandrine Gauthier



Vous n'êtes pas sans savoir que les rassemblements de toute sorte sont interdits pour l'heure. C'est donc très logiquement que les déjeuners dansants réservés à nos aînés ont dû être annulés. Eh bien, bonne nouvelle : les fidèles de ce rendez-vous traditionnel vont pouvoir danser chez

eux, autour d'un colis de Noël garni principalement de produits issus de nos commerces rueillois. La Ville a ainsi voulu se montrer solidaire envers eux aussi, en cette période si particulière (*lire aussi page 11*). En effet, le maire a souhaité qu'au moins 50% des produits composant les colis proviennent des boutiques rueilloises.



Petite attention pour illuminer une journée en Ehpad

À l'occasion de l'envoi de ses vœux aux résidents des maisons de retraite de la ville, le maire a l'habitude d'offrir quelques chocolats. Le personnel des accueils de loisirs de la ville a eu, cette année, l'idée d'y ajouter un petit quelque chose, une attention très touchante qui viendrait des enfants : ils vont réaliser leur plus beau dessin qui sera glissé dans les paquets comme autant de petits rayons de soleil ! Seulement, les paquets ne vont pas se constituer tous seuls. Heureusement, une patrouille de sept Scouts d'Europe de Rueil s'est portée volontaire. Peut-être ne savent-ils pas que le nombre de paquets à réaliser pour les papy-mamies sont au nombre de 7000 ? Une belle initiative en tout cas.



Plus de 7000 colis distribués

« Ainsi, nous tenons à remercier pour leur réactivité les commerces de bouche de la ville qui ont participé. Ils se sont organisés pour répondre présents, dans le cadre de cette grande et belle initiative envers nos aînés », souligne Éric Fradet, chef de service de la Maison de l'autonomie et pilote de cette opération colis de Noël version XXL. Jugez plutôt : on prévoit la distribution de plus de 7000 colis aux Rueillois de plus de 65 ans. Foie gras, terrine, plat cuisiné, chocolats, biscuits, demi-bouteille de vin... Il faut confectionner les colis et ensuite les livrer, dans les mairies de village, en résidences autonomie et au domicile des personnes. C'est là que les bénévoles de la « réserve citoyenne » entrent en scène. « Et il faut les remercier car ils ne vont pas chômer ! », insiste le maire, fier de cet élan de solidarité entre Rueillois qui s'est concrétisé dès le 23 mars dernier, lors de la création de la « réserve citoyenne ». Pendant trois semaines, assistés du personnel de la Maison de l'autonomie, ils vont travailler (dans la limite de six personnes, bien sûr) et se relayer par demi-journée. Les colis seront ensuite distribués, comme chaque année, par les conseillers de village, la « réserve citoyenne » ainsi que la Maison de l'autonomie.

Les « repas solidaires et responsables »

Noël un peu spécial mais Noël quand même ! Cette fin d'année vous offre l'opportunité de participer à un bel élan en faveur des personnes âgées. Même hors période de confinement, elles n'ont pas forcément l'occasion de s'offrir une table dans l'un des restaurants de la ville, eux aussi touchés par la pandémie et l'obligation de fermeture. Vous allez pouvoir montrer votre solidarité aux enseignes qui ont choisi de prendre part à cette opération « repas solidaires et responsables ». L'idée est née d'une concertation entre le service Citoyenneté, l'association des commerçants Rueil commerces plus, le restaurant Ochre, vite rejoint par des confrères, et l'Ajpa (Association des jeunes pour les personnes âgées). Depuis sa création, il y a plus de cinquante ans, celle-ci organisait (on est bien obligé de parler au passé !) une soirée, tous les 24 décembre, pour ses adhérents. Au programme : repas de fête, spectacle et cadeau de circonstance. « Vous pouvez imaginer la déception de nos bénévoles cette année, confie la présidente, Nadia Ghaleb. Nous devons proposer autre chose à nos seniors, pour continuer à apporter un peu de joie aux personnes les plus isolées. »

Avec le concours des restaurateurs rueillois désireux de faire cette bonne action, voilà comment vous pouvez faire : connectez-vous sur la plateforme jaimerueiljeparticipe.fr et choisissez de participer financièrement à tout ou partie d'un repas. Celui-ci sera concocté par les chefs puis servi à domicile par les bénévoles de l'Ajpa. Encore une fois, si le succès de l'opération est tel que de l'aide

est requise pour la distribution, les bénévoles de la « réserve citoyenne » seront appelés en renfort !

Le père Noël (du cœur) doit aussi s'adapter

Novembre a été une intense période de réflexion pour le service de la Ville, les responsables des Restos du cœur, l'association Rueil commerces plus et les membres du conseil municipal des jeunes (C.M.J.). Comment continuer à distribuer des cadeaux sans pouvoir les collecter, comme chaque année, dans la galerie du magasin E.Leclerc ? Là encore le digital, et le recours à la plateforme jaimerueiljeparticipe.fr, est la solution retenue pour célébrer Noël tout en respectant les mesures sanitaires.

Revenons à la plateforme. Vous y trouverez un onglet « Père Noël du cœur » qui vous indiquera la marche à suivre. Le principe est simple : remplir, avec le concours des commerçants de la ville et selon le principe du « click and collect », une hotte solidaire. Le contenu de cette hotte, des cadeaux pour tous les âges, sera distribué, par les jeunes du C.M.J., aux familles bénéficiaires des Restos du cœur. Grâce à votre générosité, la magie de Noël pourra bel et bien continuer à opérer !

Pour les personnes en situation de handicap

Heureusement, cette année, il y a des choses qui ne changent pas. C'est le cas du chèque-cadeaux offert par la Ville aux personnes titulaires de la Carte mobilité inclusion mention « invalidité » (C.M.I.). À l'occasion de Noël, elles pourront utiliser leurs chèques d'une valeur totale de 25 euros chez les commerçants participants, et en fonction des mesures sanitaires en vigueur au moment de l'achat. Comme les années précédentes, les personnes concernées pourront retirer, entre le 1^{er} décembre et le 31 janvier prochains, leur chèque-cadeaux de Noël à la Maison de l'autonomie, munies de leur C.M.I. mention « invalidité » et d'une pièce d'identité. Petite variante, Covid-19 oblige, les personnes qui préfèrent se faire livrer peuvent en faire la demande en appelant la Maison de l'autonomie (01 41 39 88 00).



Votez pour la plus belle vitrine du 5 décembre au 4 janvier

Faites d'une pierre deux coups : soyez solidaires avec vos commerces de proximité et votez pour la plus belle vitrine de Noël. Vous pouvez gagner des bons d'achats offerts par l'association Rueil commerces plus qui, en partenariat avec la Ville, organise ce concours.

Plus d'info : rueilcommercesplus.com

Coupon de participation La plus belle vitrine de Noël

Nom, Prénom :
Adresse :

Tél. :
Mail :

Cochez la case si vous ne souhaitez pas recevoir de mail de :

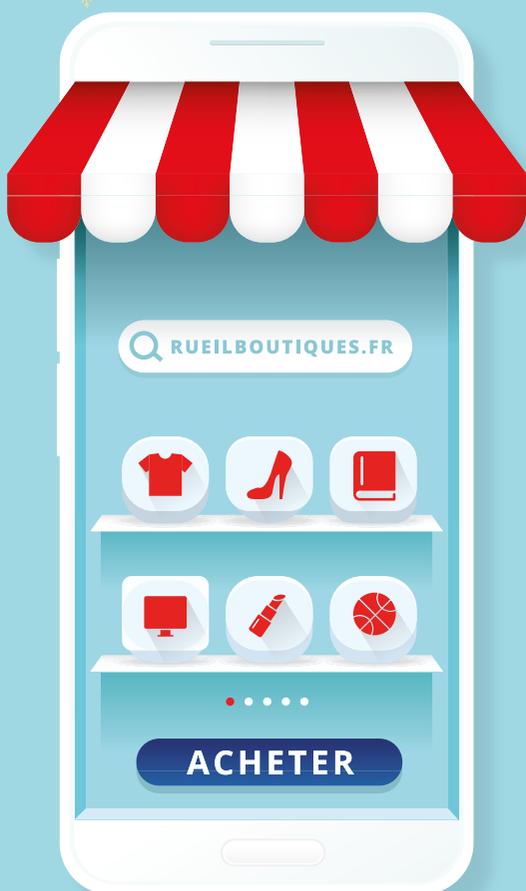
Mairie de Rueil-Malmaison Rueil Commerces Plus

La plus belle vitrine est (nom et adresse du magasin) :

Le coupon devra être déposé **avant le lundi 4 janvier 2021 à 18h** dans l'urne mise à disposition, en mairie centrale.

13 boulevard du Maréchal Foch | 92500 RUEIL-MALMAISON





Un « click & collect » made in Rueil !

L'engagement de la Ville aux côtés de ses commerces de proximité ne date pas d'aujourd'hui. La crise sanitaire a été un accélérateur de ce processus : depuis mars, elle a multiplié les initiatives en leur faveur. Dernier-né, le site « rueilboutiques.fr » qui vous permet de « commander en ligne dans vos boutiques rueilloises habituelles » et de retirer vos achats en magasin. On compte sur vous !

► Anna-Maria Conté



Le maire a demandé d'accélérer la mise en place de cette application et de faire dessiner des pochoirs devant les magasins participants pour qu'ils soient identifiés par les Rueillois qui se promènent !

Flâner dans les ruelles en famille ou entre amis, faire du shopping, s'arrêter pour boire un verre ou manger un morceau... Quand ce jour viendra (lire encadré), nous serons heureux de retrouver cette ambiance qui nous manque tellement à présent ! Mais pour cela, il faut agir maintenant : la survie de nos boutiques en dépend. En ce temps de préparation des fêtes, si spécial cette année, acheter chez nos commerçants de proximité,

même fermés (ou partiellement ouverts), est un acte solidaire et engagé.

La plateforme s'étoffe

Oui, mais comment s'y prendre ? C'est simple, en se rendant sur le site « rueilboutiques.fr » (également à travers l'appli « Vivre à Rueil »). « *Un peu plus de 140 commerces y sont répertoriés et ce n'est pas fini* », se réjouit Xabi Elizagoyen, adjoint au maire au Commerce et à l'Artisanat. La plateforme s'étoffe chaque jour un peu plus. « *À terme, l'objectif est d'y retrouver le plus grand nombre de commerces de la ville, même ceux qui ont déjà leur propre site car cela leur apportera davantage de visibilité et donc un chiffre d'affaires supplémentaire !* », poursuit l'élu.

Une solution concrète

L'idée de créer une « marketplace » rueilloise remonte à avril dernier. « *En effet, la question du soutien au commerce et à l'économie locale s'est posée comme primordiale dès le début de la crise sanitaire*, explique le maire. *Dans chaque phase, nous nous sommes situés dans l'anticipation des problématiques liées "au présent et à l'après" des activités économiques locales* ». « *En août dernier, nous avons sélectionné l'outil "shopery" comme solution de création d'une plateforme numérique de commerce. L'application permet notamment de référencer pour chaque commerçant ses produits et de créer sa vitrine. À terme, nous souhaitons étoffer les services en y ajoutant le paiement en ligne intégré ou la livraison* », ajoute Fatima

S'inscrire en tant que commerçant

Vous êtes commerçant et vous souhaitez être référencé sur « rueilboutiques.fr » ? Envoyez un mail à l'adresse info@rueilboutiques.fr en indiquant votre commerce, votre email et votre numéro de téléphone. Vous serez contacté pour la suite des démarches.

Chaoui-El Ovasdi, adjointe au maire au Numérique. Ensuite, le service Commerce, aidé par les bénévoles de l'association Rueil Digital, ont donné vie au portail « rueilboutiques.fr ».

« *Aujourd'hui, c'est une solution concrète et entièrement gratuite que l'on propose aux commerçants et qu'on souhaite faire évoluer avec eux* », ajoute Xabi Elizagoyen. Cette opération, qui s'inscrit dans la démarche nationale d'accélération de la numérisation des petits commerces français, s'est révélée très utile pendant le reconfinement. Reste à convaincre les clients, en l'occurrence nous, les Rueillois, de consommer local. À nous de jouer le jeu, notamment pour nos emplettes de Noël !

La réouverture des commerces de proximité

Depuis quelques jours, un nouveau « protocole sanitaire » permet une reprise de l'activité des magasins de proximité. Une bonne nouvelle pour eux et pour nous ! D'ailleurs, en plus de la vente en ligne, le site « rueilboutiques.fr » propose l'annuaire des commerces rueillois. Vous pouvez les retrouver par catégorie et par géolocalisation.

À ville impériale galette impériale !

Peu de villes – sinon aucune ! – ont le privilège d'avoir leurs propres fèves. Rueil-Malmaison a eu l'idée, vivement appréciée, d'en créer toute une collection. La série limitée 2021 (7 fèves) est à découvrir dans les galettes qui seront vendues les 9 et 10 janvier prochains dans les 22 boulangeries rueilloises participantes. ▶ Marilyn Deret



Avoir la fève, c'est bien. Avoir la fève impériale, c'est mieux ! En janvier 2020, la municipalité et l'association Rueil commerces plus ont proposé aux Rueillois de célébrer l'Épiphanie avec une galette à l'image de la Ville impériale. « Cette opération valorise le savoir-faire des artisans boulangers ainsi que le patrimoine historique et culturel de notre commune, tout en s'inscrivant dans une tradition à laquelle les Français sont très attachés », explique Xabi Elizagoyen, adjoint aux Affaires économiques, aux Commerces, à l'Artisanat et à l'Emploi.

L'armée napoléonienne

Face au succès de la première édition, la Ville a décidé de réitérer l'opération en créant, après les monuments rueillois en 2020, une nouvelle série thématique. « Les fèves 2021, au format timbre, représentent l'armée napoléonienne : officier, aide de camp, grenadier à pied, mameluk de la garde... », dévoile Carole Thierry, conseillère municipale déléguée aux Relations avec le monde associatif et syndic de la Ville. 2021 devant être l'année du Jubilé impérial, elles ont été conçues dans un but didactique, pour permettre au public d'identifier plus facilement les costumes des figurants. » Les dessins, peints à la main en France dans un atelier de réinsertion professionnelle, ont été créés à partir d'illustrations datant d'avant 1914, réalisées par Victor Huen, un spécialiste des uniformes, et fournies gracieusement par l'association rueilloise La Sabretache.

Uniques, ces fèves en porcelaine sont distribuées gratuitement aux établissements. « Vingt-deux des vingt-quatre boulangeries que compte la ville ont souhaité participer à l'opération cette année, souligne Sandrine Lecavelier des Étaings, présidente de Rueil commerces plus. Cet engouement, en fédérant largement, permet de proposer des galettes impériales sur toute la ville, dans tous les villages. »

La galette gagnante

Chaque établissement recevra 100 fèves. « Nous les glisserons dans les galettes de 8 parts », précise Arnaud Nicolas, de la boulangerie Nicolas, sur le Plateau. Le gérant, qui a participé à la première édition, se félicite notamment de la concentration de la vente sur deux jours, les 9 et 10 janvier, lors d'un week-end lui aussi impérial. « L'opération sera plus visible pour les clients », assure-t-il. Les coffrets de la série 2021 seront mis en vente par l'office de tourisme, à la Boutique de l'impératrice Joséphine, à l'issue de ce week-end.

Mais qui tombera sur la galette gagnante, la seule dans chaque boulangerie à receler l'aigle impérial ? « Cette fève donne droit à un bon d'achat d'une valeur de 50 euros, à utiliser jusqu'au 31 décembre 2021 chez les 130 adhérents de l'association Rueil commerces plus », annonce Sandrine Lecavelier des

Étaings, à l'origine de ce jeu-concours reconduit en 2021. « En plus des mesures prises par la Ville, toute initiative visant à soutenir le commerce de proximité en incitant à consommer local est bienvenue pour aider les artisans et les commerçants rueillois à faire face aux difficultés liées à la crise sanitaire », se réjouit le maire.

Où et quand trouver une galette impériale ?

Les 9 et 10 janvier dans les 22 boulangeries-pâtisseries participantes :

Colmar, Perlin tatin, Maison Delcourt, Deprez, Pains & Co Factory, Hugues Gérard, Maison Landel, Nicolas, Roulleaux, Borget, Pierre et Honoré, La Joséphine, Aux délices royales, Talbi, Le pain de Rueil, Au pain du cardinal, Boulangerie-pâtisserie du Château, Vennissi, Baguette éclair, Les saveurs de Rueil, Maison Leyrat, Le pain d'autrefois.

Associations caritatives

C'est le moment d'aider ceux qui aident ! Alors que, dans une poignée de jours, retentiront un peu partout les chansons de Tino Rossi (ou de Mariah Carey, c'est selon), que la dinde dorera paisiblement au four et que, comme chaque année, les cadeaux se bousculeront au pied du sapin, prenons le temps de penser à celles et ceux qui n'ont pas forcément autant de chance (sauf pour Mariah Carey). Penchons-nous quelques minutes sur ces personnes qui viennent en aide à d'autres personnes...

► Sandrine Gauthier

« **R**ueil a cette chance de posséder un tissu associatif très ancré, complémentaire à ses propres actions, orchestrées par le CCAS et menées en faveur des plus défavorisés », déclare en introduction Blandine Chancerelle, adjointe au maire aux Affaires sociales et familiales et aux Seniors. « Chacune



des associations caritatives de notre territoire a ses spécificités mais toutes peuvent compter sur la compétence et l'engagement de leurs bénévoles dont il faut saluer les efforts et qu'il faut encourager », tient-elle à souligner.

Un partenariat très solide

L'Ordre de Malte, La Croix-Rouge française, Le Secours populaire français, Les Restos du cœur, Le Secours catholique et La Conférence Saint-Vincent-de-Paul : on peut véritablement parler de partenariat entre la Ville et ces associations caritatives. C'est d'ailleurs ce que confirme Henda Hamza, adjointe au maire aux Actions caritatives : « Il est de notre devoir d'aider ceux qui aident. La Ville apporte son soutien à ces associations, sous la forme d'une aide logistique ou matérielle, en fonction de leurs besoins ». L'élue a à cœur, depuis trois mandats maintenant, d'intensifier les échanges avec les responsables des associations caritatives. Interrogés, ils confirment tous les très

bonnes relations que leur organisation entretient avec la municipalité et les services concernés.

Des bénévoles multiculturels

Dans le monde caritatif comme ailleurs : pas d'associations sans bénévoles. Si certaines trouvent leurs racines dans le monde catholique, toutes viennent en aide aux personnes, toutes origines et toutes confessions confondues, c'est important de le préciser. Dans les rangs de leurs bénévoles aussi, les profils sont multiculturels et c'est aussi ce qui fait leur force. Alors, à l'heure où vous cherchez peut-être quelle sera votre nouvelle résolution de l'année, nous vous proposons de découvrir plus en détails ces associations. Et, pourquoi pas, d'intégrer celle de votre choix. Elles ont toutes besoin de renforcer leurs équipes de bénévoles. Bien sûr, vous pouvez aussi faire un don à ces associations reconnues d'utilité publique. Pour rappel, une réduction d'impôt est à la clé. À vous de jouer !



Locaux aux Restos du cœur

La brocante annuelle du Secours populaire français



La quête de l'Ordre de Malte



L'Ordre de Malte France

« Accueillir, secourir et soigner les personnes fragilisées par la vie, former leurs aidants »

Cet ordre millénaire, présent à Rueil, en France et à l'étranger, poursuit, depuis 1927, sa mission : « accueillir, secourir et soigner les personnes fragilisées par la vie, former leurs aidants ». C'est pourquoi l'association se consacre à trois activités majeures que sont le secourisme, le samu social et les quêtes. Sans doute avez-vous déjà vu, lors d'un événement festif, un poste de secours estampillé de la croix de l'Ordre. Ses bénévoles, formés au secourisme, sont là pour vous en cas de besoin.

Ses maraudes du jeudi soir, de 20h à minuit, à bord d'un véhicule mis à disposition par la mairie, permettent de créer du lien social avec les personnes vivant dans la rue. Un soutien renforcé par deux maraudes supplémentaires, lors de périodes de grand froid ou de canicule. Si vous n'avez pas de temps à consacrer à l'Ordre de Malte France mais juste des lunettes à donner, ça marche aussi. L'association les récupère, les reconditionne et les expédie dans ses dispensaires en Afrique et en Asie.

Infos : ordredemaltefrance.org - ordredemaltefrance.rueil@gmail.com



Le Secours populaire français

« Tout ce qui est humain est nôtre »

Entourer les personnes défavorisées de bienveillance, d'écoute et de soutien, voilà la mission que remplit, au quotidien, le Secours populaire français de Rueil, depuis 1986. Portée par une vingtaine de bénévoles, l'association vient en aide à une centaine de bénéficiaires. Voici pour les chiffres.

Dans les faits, l'aide apportée se traduit de bien des manières : une permanence téléphonique, tous les jours de 9h à 19h, un accueil des personnes, une aide financière, pour participer au paiement du loyer ou des factures, et une aide alimentaire. Une fois par mois, et peut-être bientôt deux, les bénévoles distribuent des colis de produits de première nécessité, un coup de pouce pour remplir les placards.

Et pour permettre à ses bénéficiaires de s'évader, l'association multiplie les initiatives, entre une collecte de livres et de cahiers de vacances, des sorties culture et loisirs adaptées à tous les âges et même des séjours pour les vacances. Voilà ce que fait cette association au beau leitmotiv : « tout ce qui est humain est nôtre ».

Infos : spf92rueil@yahoo.fr
Tél. : 06 84 38 75 89



La Croix-Rouge française

« Partout où vous avez besoin de nous »

L'association est fidèle à sa maxime : « Partout où vous avez besoin de nous ». À l'épicerie sociale, « l'Intervalle » et au centre d'hébergement d'urgence de la ville, « la Boussole », ses bénévoles apportent leur savoir-faire, en matière d'accueil et de gestion, au sein de ces activités municipales. Et dans la ville, ses bénévoles interviennent sur le terrain de l'urgence et du secourisme, au nom du SAMU. En plus de la tenue de postes de secours sur les manifestations publiques, ils forment tous les ans des centaines de Rueillois aux premiers secours. La Croix-Rouge française est également très active auprès des familles en difficulté, en leur apportant une aide financière, via le CCAS, et alimentaire, avec des colis d'urgence notamment. Son « Espace bébé parent », au 15 rue des Folies, accueille des mamans d'enfant de moins de 18 mois en situation de précarité. Sa « Vestiboutique » (10 rue d'Estienne-d'Orves) propose à faible prix des vêtements recyclés et un atelier couture.

C'est nouveau : l'association vient de lancer des cours de français langue étrangère au profit de personnes maîtrisant mal notre langue. Pour toutes ses activités, elle recherche des personnes de bonne volonté !

Infos : bienvenue.rueil92@croix-rouge.fr



Les Restos du cœur

« La distribution alimentaire est aussi un moment de partage »

Alors que le lancement de sa campagne d'hiver a eu lieu le 24 novembre, au niveau national, faisons un zoom sur le centre des Restos du cœur de Rueil. Arrêtons-nous au 33 rue Henri-Dunant (le plus grand centre du département !). Ses portes sont ouvertes pour la distribution, le mardi après-midi, le jeudi matin et après-midi. Moment de don, cette distribution alimentaire est aussi un moment de partage. Un moment de partage avec les membres des familles - elles sont près de quatre cents - pour lesquelles les bénévoles peuvent identifier d'autres besoins. Car si les Restos du cœur sont connus pour cette activité de redistribution de nourriture, ils proposent aussi, et on le sait moins, des services d'aide à la personne, avec des permanences de professionnels (médecins, avocats...). À Rueil, le centre propose deux activités, elles bien connues : les « Restos Bébé du cœur » et « Le Vestiaire ». La première permet de venir en aide aux parents de 56 bébés en leur fournissant tout le nécessaire (couches, petits pots, lait...) jusqu'aux deux ans de leur petit bout. « Le Vestiaire », lui, s'adresse aux enfants comme aux adultes qui viennent y chercher des vêtements, d'occasion certes, mais propres et en bon état. Il fonctionne grâce aux dons, les vôtres !

Pour rejoindre les bénévoles, peut-on aussi compter sur vous ?

Infos : ad92.rueil@restosducoeur.org
Tél. : 01 47 08 43 44



Le Secours Catholique

« Lutter contre la pauvreté et apporter un soutien moral ou matériel »

Bienvenue@vous : c'est à la fois le nouveau nom du lieu où l'association reçoit les familles (10 boulevard de Gaulle), le nom de son cyber café solidaire (même adresse) et celui de son site internet. C'est aussi l'illustration de la convivialité chère au Secours Catholique, qui lutte contre la pauvreté et apporte un soutien moral ou matériel aux personnes. Ses bénéficiaires viennent à l'association - le mardi matin, le mercredi après-midi et le samedi après-midi - pour être écoutés et accompagnés pour surmonter leurs difficultés. En cas d'urgence, ses bénévoles sont sollicités pour des aides financières parfois conséquentes.

Association connectée, le Secours Catholique œuvre aussi afin de réduire la fracture sociale provoquée par le numérique et le tout digital. Son cyber café ouvre ses portes aux personnes qui veulent lire leurs mails, mettre à jour un dossier administratif, scanner et imprimer des documents pour leur recherche d'emploi, etc.

Sur un ton plus léger, l'association organise régulièrement des repas fraternels pour tous ses bénéficiaires, leur propose des animations créatives, des sorties culturelles... Et, depuis peu, des ateliers du savoir pour continuer d'apprendre sur des thèmes d'actualité.

Sans oublier, pour les enfants et les ados, un soutien scolaire très apprécié. D'ailleurs, si vous êtes instituteur, professeur, étudiant... l'appel à bénévole est lancé !

Infos : bienvenueavous.fr - secours.catholique@gmail.com



SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

La Conférence Saint-Vincent-de-Paul

« Lutter contre la misère matérielle ou morale, et contre la solitude »

Empreinte de spiritualité, cette association peut compter sur une équipe de bénévoles très impliqués. Issus d'horizons très différents, ils partagent un même sens d'engagement : se réaliser en aidant les autres. Ils ont pour habitude de se qualifier de « membres d'un mouvement chrétien de laïcs », c'est dire. Leur credo : lutter contre la misère matérielle ou morale, et lutter aussi contre la solitude. C'est ainsi qu'une part importante de l'action de ces bénévoles consiste à aller visiter les personnes les plus fragiles, souffrantes et démunies, en instituts (maison médicalisée et maison de retraite) ou plus souvent à leur domicile. Les membres de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul sont même formés à écouter l'autre, c'est assez rare pour le souligner.

Leur démarche de soutien s'inscrit dans la durée, et ils entretiennent des liens forts avec les personnes qu'ils rencontrent, très régulièrement. L'aide financière vient ensuite, après une analyse des besoins de la personne, et en veillant à respecter sa dignité.

Pour les bénévoles de cette association, un sourire est le plus beau des mercis...

Infos : jfpahin@wanadoo.fr – Tél. : 06 14 20 82 47 – site internet : ssp.fr

Un tissu associatif qui resserre les liens

Un point commun qui relie ces différentes associations, en plus de chercher toujours plus de bénévoles, est l'entraide. Pas mal pour des gens qui ont l'aide chevillée au corps ! En effet, il n'est pas rare qu'une famille en situation de grande précarité soit aidée par plusieurs de ces associations, soit parce que ses besoins font appel à des expertises diverses soit parce que l'aide financière qu'elle requiert est trop conséquente et doit être partagée à plusieurs.

Ecrivains publics cherchent plumes bénévoles

Rédiger un courrier pour l'administration (pour les impôts, les services sociaux...) n'est pas toujours chose aisée. L'association d'écrivains publics « AGIR abcd » aide toute personne en difficulté. Mais, face à des demandes qui ne cessent d'affluer, l'association, qui reçoit tous les jeudi matin au CCAS, a elle-même besoin d'aide. Vous avez une bonne plume ? Rejoignez les bénévoles de « AGIR abcd » !

Manifestez-vous par mail : agirabcd@gmail.com ou par téléphone : 06 15 44 13 11

La médiatrice municipale : la voix d'une solution équitable



Avocate de profession, Carole Rückert (jadis adjointe au maire) occupe depuis le mois d'octobre la fonction de médiateur municipal. Elle intervient sur demande, et gratuitement, pour tenter de résoudre à l'amiable un litige entre un habitant et une administration. Explications. ▶Marilyn Deret

été prise, auxquels cas je ne peux plus intervenir. » La demande ne doit pas non plus porter sur des faits trop anciens.

Le médiateur municipal instruit alors le dossier, avec une déontologie qui garantit confidentialité et impartialité. « *J'écoute avec la même attention le point de vue et les arguments des deux parties,* assure Carole Rückert qui, ni élue ni agent de la Ville, jouit d'une totale indépendance. *Puis je cherche un chemin vers un accord amiable et équitable entre le demandeur et l'administration en question.* » Avec un taux de résolution favorable de 97 % en 2019, l'intervention du médiateur municipal s'avère le plus souvent efficace pour dénouer des situations paralysées.

Améliorer le service rendu

« *La dématérialisation des démarches administratives, la fermeture des guichets de certains services*

publics et l'absence d'interlocuteur privilégié au sein de ces organismes entravent les échanges avec les usagers et les laissent souvent démunis, en proie à de grandes difficultés », analyse Carole Rückert, qui s'efforce de proposer des pistes de solution. « *L'examen d'un litige, en particulier avec la mairie, permet parfois d'identifier les moyens d'améliorer le service rendu à tous les usagers* », ajoute-t-elle. La mission du médiateur municipal s'achève avec la résolution du conflit ou, au contraire, le constat d'un désaccord persistant. « *Libre alors au demandeur de s'orienter vers d'autres solutions...* », conclut Carole Rückert.

*Source : rapport d'activité 2019 du médiateur municipal, disponible sur villederueil.fr, rubrique Votre mairie

Le nombre de saisines augmente chaque année : + 20 % en 2019 par rapport à 2018*, soit 83 demandes d'intervention. La preuve que le rôle du médiateur municipal est essentiel et de plus en plus connu des Rueillois. Nommée à ce poste sur proposition du maire et après délibération du conseil municipal, Carole Rückert, ancienne adjointe au maire et avocate honoraire, prend cette mission à cœur. « *Ni juge ni arbitre, je porte un regard neuf et objectif sur des conflits opposant un habitant à une administration ou un service public, pour essayer de débloquer la situation* », résume-t-elle.

Confidentialité et impartialité

Caisse de retraite, Caf, impôts, police ou encore mairie de Rueil, tout Rueillois en désaccord avec une décision – qu'il a déjà contestée au préalable – peut saisir gratuitement le médiateur municipal. « *Je vérifie d'abord que la demande entre dans mon champ de compétence* », souligne Carole Rückert. En 2019, 30 requérants ont été réorientés vers le conciliateur de justice (lire encadré), seul apte à intervenir dans le cas d'un litige entre particuliers. « *Je m'assure ensuite qu'aucune procédure judiciaire n'a été engagée, ni qu'aucune décision de justice n'a*

Médiateur municipal :

01 47 32 57 94

carole.ruckert@mairie-rueilmalmaison.fr

Les conciliateurs de justice

Les conciliateurs de justice ont pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends entre particuliers (problèmes de voisinage tels qu'un droit de passage, un mur mitoyen, etc., différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux, litiges de la consommation, impayés, malfaçons de travaux, etc.).

Retrouvez leurs disponibilités sur :

ccas-rueilmalmaison.fr/catgorie/permanences-de-conciliateurs-de-justice/



ÊTRE ÉLU(E), C'EST ÊTRE RESPONSABLE !

Nous nous interrogeons, une fois de plus, sur la tribune du groupe d'opposition « REEL ». Elle reprend l'intervention d'une de leurs élus au conseil municipal.

Il s'agit des garanties d'emprunt données par la Ville aux bailleurs sociaux pour des constructions de logements HLM.

La Ville doit remplir de par la loi un nombre de 25 % de logements sociaux. Autrement, ce sont des pénalités financières très importantes que la Ville aurait à payer donc de l'argent perdu.

Notre Ville respecte la loi et un équilibre entre l'accession à la propriété et l'accès des Rueillois aux logements sociaux. Ne pas garantir les emprunts, c'est ne plus réaliser de logements sociaux sur Rueil.

Soyons sérieux et des élus responsables. C'est de plus en plus la classe moyenne, de jeunes couples, des jeunes qui entrent dans la vie active, des enfants de Rueillois voire des Rueillois plus anciens qui entament leur retraite aussi, qui vivent dans les logements sociaux.

Casser les équilibres en n'offrant que de l'accès à la propriété est inacceptable pour notre majorité. Avec 3000 dossiers de demande de logements sociaux à la Ville (uniquement de Rueillois) on ne comprend pas ; on peut mesurer l'importance de ces garanties d'emprunt. La Ville n'a pas d'office HLM comme d'autres communes, et la garantie d'emprunt est un des moyens de permettre à des Rueillois de se loger. La garantie d'emprunt donne à la Ville des droits réservataires pour des appartements que le service logement gèrera.

Arrêtons les considérations basement financières, pensons à l'humain en ces temps si incertains !

Ainsi, l'opposition souhaite restreindre les garanties d'emprunt pour les logements sociaux !

Le logement social repose sur deux piliers : l'attribution de prêts par la Caisse des Dépôts et les autres banques institutionnelles et la garantie des emprunts par les collectivités locales.

La Ville, nous le répétons, a depuis longtemps fait le choix de respecter ses obligations et de favoriser la création de logements intégrant des logements sociaux (25 % de logements sociaux) afin d'organiser une mixité sociale dans les résidences. Pour imposer ces logements sociaux, la Ville doit faciliter l'équilibre financier des opérations en accordant des garanties d'emprunt, qui permettent aux bailleurs de contracter des prêts immobiliers à des taux d'intérêt moindres. Le refus de la Ville de garantir ces emprunts remettrait en cause les projets. L'hypothèse du recours à la Caisse de Garantie du Logement Locatif Social (CGLLS) pour se substituer à la Ville est illusoire dans la mesure où cette Caisse n'intervient qu'à titre exceptionnel et représente environ 3 % des émissions annuelles des prêts pour le logement social.

Les risques de défaillance sont inexistants, les bailleurs se regroupent pour respecter les obligations de la loi Elan de 2018 et atteindre un volume de 12 000 logements en gestion. Cette taille doit permettre d'éviter les défaillances exceptionnelles qu'ont pu connaître de petits organismes. À Rueil l'exposition aux risques s'appuie sur des parcours particulièrement solvables : Caisse des dépôts et consignations : 84%, Caisse d'épargne : 5%, Crédit agricole : 5%.

Pour le reste, la Ville est engagée, au côté de son maire, pour soutenir les initiatives et prérogatives sanitaires. Cette épidémie n'est pas terminée. Elle ronge notre santé, met à mal notre économie, cause des situations familiales précaires.

Chacun doit participer à l'effort même si on peut s'interroger sur certaines décisions. Les aides de l'État, la région, le département et les Villes doivent, même si elles ne règlent pas tout, accompagner les TPE, PME et commerces face à cette crise.

À l'approche de Noël, le challenge est immense et important. En attendant un vaccin, la Ville est présente, au côté des Rueilloises et des Rueillois, par ses élus, dans chacune de leur délégation, derrière le maire, dans ce combat de longue haleine.



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DU GROUPE

« REEL ! »



De gauche à droite : François Jeanmaire, Anne Hummler, Hugues Ruffat, Francine Paponnaud, Nicolas Redier, Anne-Françoise Bernard, Pascal Perrin

MERCI MONSIEUR LE MAIRE !

Dans notre tribune d'octobre, que demandions-nous ? Quelques modifications du règlement intérieur du conseil municipal. Par exemple, nous proposons de disposer, dans Rueil Infos, d'une page d'expression qui en compte en moyenne une quarantaine.

Or, alors que vous n'hésitez pas à vous adresser directement aux Rueillois dans différentes enquêtes, vous vous moquez, dans votre tribune du mois de novembre, de la demande légitime de représentants élus, de vouloir exercer dans de bonnes conditions leurs droits légaux au sein du conseil municipal et de faire vivre ainsi la démocratie locale.

Nous vous disons merci Monsieur le Maire de vous intéresser autant à nos tribunes !

Malheureusement, votre lecture est erronée et quelques précisions s'imposent :

- Dans votre préambule, vous écrivez « les lois sont mal faites » entre guillemets laissant sous-entendre que vous l'aviez lu dans notre tribune. Jamais nous n'avons prétendu que les lois étaient mal faites. Nous demandions juste quelques améliorations au règlement intérieur du conseil municipal qui est l'organe délibérant de notre commune. Lorsque la loi prévoit un délai de convocation de 5 jours, rien ne vous empêche de laisser plus de temps aux conseillers municipaux pour examiner les dossiers et d'allonger ce délai qui est un minimum totalement inadapté aux responsabilités actuelles. Vous le savez très bien. Et que faites-vous pour essayer d'améliorer

le fonctionnement de cette démocratie représentative ? Vous consacrez une page de critiques amères et inutiles à des propositions d'élus de l'opposition. En réalité vous souhaitez user sans partage de votre pouvoir. Quelle tristesse !

- Votre article 1 fait référence à une victoire sans appel. La langue française est assez riche pour employer les bons termes. Comment parler d'une victoire sans appel alors que :

- vous êtes mis en ballottage pour la première fois donc minoritaire

- vos scores baissent d'élection en élection : 59,80% en 2008, 56,57% en 2014 et 49,26% en 2020

- Concernant la crise de la Covid, vous aimeriez « une opposition qui propose, imagine, donne des idées pour aider la majorité et l'accompagner auprès des Rueillois ». Vous n'êtes pas sans savoir que nous vous avons proposé dès le mois de mars notre collaboration à la cellule de crise et l'expertise gratuite de colistiers REEL pour élaborer et lancer un site Internet dédié aux commerçants, forains et sédentaires.

Si votre mémoire flanche, nos dizaines de mails contributifs à votre attention et vos réponses systématiquement négatives peuvent vous être renvoyées.

Heureusement la réserve citoyenne nous était ouverte et nous y avons participé.

Une question se pose : pourquoi autant de sollicitude de votre part aujourd'hui alors que vous nous avez

ignorés lors de la première vague ? Vous étiez en campagne électorale !

Nous respectons la loi et respecterons toujours la loi. Nous avons sept élus et nous n'en demandons pas plus. Nous proposons simplement d'améliorer les règles internes pour que la voix de près de 50 % d'électeurs soit mieux entendue.

Est-ce un problème pour vous Monsieur le Maire ?

À vous lire, nous avons l'impression que vous rejouez personnellement 1981 où le député socialiste André Laignel déclama à la tribune de l'Assemblée nationale à l'attention de votre groupe parlementaire :

« Vous avez juridiquement tort parce que vous êtes politiquement minoritaire ».

Nous, élus du groupe REEL, préférons l'approche pour une République moderne de Pierre Mendès France :

« La démocratie ne consiste pas à mettre épisodiquement un bulletin dans une urne, à déléguer les pouvoirs à un ou plusieurs élus puis à se désintéresser, s'abstenir, se taire... Elle est action continue du citoyen... sur les affaires de la commune. Si cette présence vigilante ne se fait pas sentir... les élus... sont abandonnés à leur propre faiblesse et cèdent bientôt, soit aux tentations de l'arbitraire, soit à la routine et aux droits acquis. La démocratie n'est efficace que si elle existe partout et en tout temps. »

En cette période contrastée et difficile, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !

Prenez soin de vous.

François JEANMAIRE francois@jeanmaire.net
Anne HUMMLER ahummler@inferential.fr
Hugues RUFFAT hruffat@yahoo.com
Francine PAPONNAUD fpaponnaud@gmail.com

Nicolas REDIER nicolas.redier@gmail.com
Anne-Françoise BERNARD jacks.bernard@yahoo.fr
Pascal PERRIN pascal.perrin.pp@wanadoo.fr

« LE RENOUVEAU POUR RUEIL »



De gauche à droite : Vincent Poizat, Martine Jambon, Patrick Indjian, Jocelyne Joly, Jean-Marc Cahu

Quand il n'y a que la grève pour se faire entendre afin d'améliorer la santé et la sécurité des élèves et des personnels dans l'école

Monsieur le Maire,

Les enseignants et le personnel des écoles ont été choqués par votre communiqué du 9 novembre 2020 qui les culpabilise alors que la grève est leur seul moyen de nous alerter sur les besoins impérieux liés aux conditions sanitaires dans nos écoles.

Alors qu'ils ont connu une rentrée très difficile où il fallut rattraper le retard issu du 1^{er} confinement, depuis octobre les conditions de travail des enseignants et du personnel municipal se dégradent encore afin de pouvoir respecter les mesures anti Covid.

Depuis des années les effectifs requis pour le périscolaire sont loin d'être atteints par manque d'anticipation du recrutement. De plus, plusieurs enseignants et agents municipaux dans les écoles rueilloises sont atteints par la Covid

(ou cas contacts), leurs collègues se voient dans l'obligation de les remplacer. On constate un manque de personnel dans toutes les écoles.

Plutôt que de les culpabiliser, ou de déshabiller Pierre pour habiller Paul, allez dans les écoles M. le Maire, soyez à leur écoute, pour voir dans quelle mesure la Ville peut combler ces insuffisances et finalement agir efficacement.

Quand il y a des remontées sur des problèmes de masques pour les familles, pour les enseignants, pour le personnel administratif et de service, quand on évoque des soucis de distanciation dans les cantines, etc., il nous semble que vous devez les entendre !

Quand les professeurs demandent que l'on recrute du personnel dans les listes complémentaires (personnels en attente d'affectation) dans les écoles maternelles et primaires, appuyez leurs demandes auprès du rectorat. Les moyens

exceptionnels ne peuvent être donnés exclusivement au monde économique. Le service public scolaire doit être impérativement soutenu.

Pour les personnels administratifs et de service, faisons un recensement plus fin des besoins et soyons imaginatifs pour mettre en œuvre des solutions d'urgence.

Nous vous rappelons que les parents d'élèves soutiennent en grand nombre l'action des enseignants et du personnel municipal.

Monsieur le Maire, avec votre communiqué, vous avez suscité la colère d'une profession qui ne se ménage pas en cette période difficile et qui n'a pas l'impression d'être entendue.

Vous avez le pouvoir d'agir : servez-vous en.

Contact :
patrick.indjian@mairie-rueilmalmaison.fr

Coups de projecteur sur le conservatoire

Ses portes ne sont pas fermées, en tout cas pas totalement. En ces temps de crise sanitaire, le conservatoire à rayonnement régional (C.R.R.) s'est organisé, comme la loi l'y autorise, pour assurer les cours à destination des élèves en cycle 3 et en préparation de concours comme Alexane et Hadrien (ici présentés). Pour tous les autres élèves (ils sont près de six cents !), les enseignants animent leurs cours en « visio », depuis les salles du conservatoire, en attendant un retour à la pratique normale de la musique. ► Sandrine Gauthier

On vous le dit souvent ici : le conservatoire de Rueil est une véritable pépinière de talents. Son directeur, Fabrice Brunaud, est fier de nous présenter deux anciens élèves pour lesquels son établissement à l'excellente réputation a été un beau tremplin. À la rentrée de septembre, ils ont été admis dans les deux seuls conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD) de France, l'un à Lyon et l'autre à Paris. Présentation.

Alexane Faye, flûtiste première nommée à Paris

Intégrer le CNSMD de Paris était un rêve qu'Alexane a réalisé, à force de travail, de rigueur et d'une pratique intensive de la flûte traversière démarrée à l'âge de sept ans. Elle vit à côté de Bordeaux et, en 2013, elle suit une master class animée par Pascale Feuvrier, professeur titulaire au C.R.R. depuis quarante ans : c'est un coup de foudre musical ! L'adolescente décide de poursuivre ses études à distance et de multiplier les allers-retours à Rueil pour se perfectionner auprès de ce professeur qu'elle ne quittera plus. C'est aussi auprès de Pascale Feuvrier que, après l'obtention de son bac,

elle consacre une année entière à la préparation du concours d'entrée au conservatoire de Paris. « Ces efforts et ces sacrifices ont payé et j'en suis très heureuse ! », confie la jeune de 19 ans.

Aujourd'hui encore, pour des raisons de praticité et parce qu'elle habite à côté, Alexane est autorisée à travailler au sein du C.R.R. pour y faire ses gammes et répéter dans les meilleures conditions. Finir première nommée au concours du CNSMD de Paris lui a permis de choisir la classe de son 1^{er} cycle. Elle voulait poursuivre son enseignement auprès de Sophie Cherrier et Vincent Lucas, ce sera le cas. La voilà partie pour plusieurs années d'études, au plus haut niveau.

La jeune flûtiste qui voit son avenir au milieu de grands espaces de nature ambitionne de vivre de son art : elle désire intégrer un orchestre, même si les places sont chères. Mais gagnons qu'Alexane fera preuve de cette persévérance qui l'a amenée jusque-là.

Hadrien Fournier-Ricochon, à Lyon pour atteindre son objectif

À 23 ans, Hadrien Fournier-Ricochon a brillamment décroché son billet pour le CNSMD de Lyon, dans la section Analyse-Culture musicale. Lui qui a intégré la classe d'orgue du C.R.R. à l'âge de 18 ans, en cinq ans seulement, il a donc atteint un niveau national !

Pendant ses études, au lycée Richelieu notamment, il découvre l'histoire de l'art, « une belle ouverture sur la culture en général et la culture musicale en particulier », estime-t-il. Hadrien entre ainsi au C.R.R. en 2015. Là, il intègre, en parallèle de la classe d'orgue, les classes du pôle culture du conservatoire, à savoir l'écriture, l'analyse et l'histoire de la musique, « des disciplines très complémentaires et qui se nourrissent l'une de l'autre », selon lui. Le jeune homme se destinait pourtant à un tout autre parcours après l'obtention de sa licence de physique. Mais la passion de la musique l'a emporté sur le reste, Hadrien

décide de se dédier entièrement à son art. Et de se donner à fond pour intégrer le conservatoire national, la voie royale pour atteindre son objectif. Malgré les conditions compliquées imposées par le premier confinement, il travaille avec le soutien de ses professeurs du C.R.R., Joachim Jousse et Gilles Schuehmacher, qu'il tient d'ailleurs à remercier chaleureusement. En dépit de ces conditions spéciales, donc, il décroche sa place en licence au conservatoire de Lyon. Mais, au fait, quel est donc l'objectif de ce passionné de musique ? Hadrien l'avoue, il voudrait devenir... directeur de conservatoire. Souhaitons-lui bon courage !



Idées cadeaux

100% rueilloises

Ce magazine vous le prouve régulièrement : Rueil est une ville que chérissent les artistes. Mieux, elle les inspire et cela donne naissance à des œuvres locales au succès national, voire international. À l'heure de trouver les cadeaux qui feront de vous le meilleur père Noël, voici deux très bonnes idées ! ▶ Sandrine Gauthier



Convalescences, la littérature au repos. Du temps rien que pour soi.

Ce n'est malheureusement pas l'auteur lui-même mais sa fille, Sylvie, qui nous présente cet essai sorti en juin dernier. Daniel Ménager, rueillois, ancien professeur universitaire de littérature française et spécialiste de la Renaissance, s'est éteint cet été. Il nous laisse ce livre-testament, fruit de trois années de compilation et d'analyse d'œuvres aussi riches que variées. Pour le moins original, cet essai possède une résonance incroyable avec l'actualité. La convalescence - ou plutôt les convalescences pour les différentes formes qu'elle revêt - y est décrite comme un formidable temps suspendu qui, selon l'auteur, fait resurgir une foule de sensations inédites qui enchantent les romanciers. Ce thème, rarement abordé, est alors l'occasion d'embarquer le lecteur dans un voyage passionnant depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours, à travers les récits tout aussi passionnants de Jane Austen, Zola, Henry James, Proust, Tolstoï et tant d'autres. Ce temps nouveau peut éveiller chez les lecteurs, quels qu'ils soient, le sentiment de

retrouver des sensations imperceptibles d'habitude et pourtant si précieuses, des joies intenses ou minuscules. Une belle invitation à se poser, à rêver et pourquoi pas se reconstruire. En guise de conclusion, et alors que l'ouvrage de Daniel Ménager a eu une



DR

très belle presse dans Télérama, Le Monde ou encore Le Figaro, sa famille confie qu'il serait certainement touché de paraître dans Rueil Infos car il vécut avec bonheur à Rueil-Malmaison pendant presque cinquante ans ! Plaisir partagé !

Où le trouver ? La librairie Dédicaces a étoffé ses stocks à l'occasion des fêtes de fin d'année. Vous devriez pouvoir vous procurer sans problème l'ouvrage de Daniel Ménager *Convalescences*. La littérature au repos. (éditions Les Belles Lettres).

Transcriptions lyriques. Des notes qui réconfortent...

Pour son premier album en tant que pianiste soliste, Alissa Zoubritski a choisi la voie de l'originalité. « Adapter des œuvres vocales du répertoire romantique est un projet qui me tenait particulièrement à cœur. D'autant plus que ces transcriptions au piano sont tout à fait inédites », confie cette artiste à la renommée internationale. Son sourire vous est familier ? C'est sans doute parce que cette Rueilloise de cœur, qui s'épanouit en famille depuis deux ans dans notre ville, est aussi professeur d'interprétation au sein de son conservatoire à rayonnement régional (C.C.R.). Elle avoue aussi prendre beaucoup de plaisir à y accompagner, au piano bien sûr, des ensembles de musique de chambre.

Conçu pour raconter une histoire pleine de poésie et se laisser emporter par l'imagination sans limite qu'il inspire, *Transcriptions lyriques* offre l'opportunité de (re)découvrir des mélodies comme des extraits de *La Belle Meunière* (Schubert), *Dédicace* (Robert Schumann), *Les Chemins de l'amour* (Francis Poulenc)... « Dans mes concerts, souvent organisés dans des musées ou bien des châteaux j'aime retranscrire l'aspect intimiste de ces œuvres qui était jouées dans des salons, des cercles d'artistes et amateurs », souligne Alissa Zoubritski qui a même conçu ses propres arrangements et a fait une place à un artiste contemporain dont elle vous réserve la surprise.

Réalisé avec une réelle sensibilité et de grandes qualités d'interprétation (ce sont les critiques musicaux nationaux et internationaux qui le disent !), cet album est réconfortant, et ça fait du bien au cœur et au corps tout entier.

Où le trouver ? Inutile de courir les grands magasins, l'album *Transcriptions lyriques* d'Alissa Zoubritski est tout simplement disponible sur son site internet alissa-zoubritski.com et livré directement chez vous.



Premier "drive" à Rueil : le "drive" E.Leclerc est ouvert !



Par ces temps de contagion, faire ses courses en ligne est devenu plus que jamais une pratique courante. L'ouverture de ce « point de retrait » au 270 avenue Napoléon-Bonaparte arrive donc à point nommé. ▶ Anna-Maria Conté

Tel le phénix qui renaît de ses cendres, la structure des Jardineries Delbard située à l'angle de l'avenue Napoléon-Bonaparte et du boulevard Marcel-Pourtout (la rue qui mène à la piscine des Closeaux !) a été reconstruite presque à l'identique de l'ancienne verrière pour abriter le « drive »

E.Leclerc comme le clament les panneaux publicitaires affichés sur les grilles.

Conserver l'esprit verrière

En réalité, « il s'agit d'un "point de retrait" et non pas d'un "drive". Ceci signifie que le bâtiment est plus petit et que les commandes ne sont pas préparées

sur place (lire reportage page 25) », précise Alain Bouteiller, ancien dirigeant du E.Leclerc de Rueil. Et au maire d'expliquer : « en 2015, lorsque Delbard a cessé son activité, la serre, qui était en très mauvais état, a été démolie. Mais je voulais garder une trace de ce style architectural. C'est pour cela que j'ai demandé de lever la protection patrimoniale⁽¹⁾ à



3 questions à Stéphane Quéré, P.-D. G. des E.Leclerc de Rueil et Nanterre.

Rueil Infos :
L'e-commerce continue de progresser, a fortiori en ce temps de

coronavirus... Comment s'intègre-t-il dans la stratégie de E.Leclerc ?

Alain Bouteiller : L'hypermarché reste au cœur de la stratégie du groupe. Le drive a été pour nous son extension par le digital. Aujourd'hui, il représente 45 % de part de marché. La formule n'est pas nouvelle. Née aux États-Unis, elle a été importée en France par Auchan au début des années 2000. Nous nous sommes lancés dans l'aventure en 2007. Depuis, E.Leclerc a implanté 650 drives dans l'Hexagone. Ici à Rueil (et Nanterre), nous sommes en retard, mais trouver du foncier pour les développer, ça n'a pas été simple ! L'entrepôt de Nanterre (4000 m² de surface), le « point retrait » avenue Bonaparte et celui que nous ouvrirons l'an prochain avenue de Colmar (à la place de

l'ancien garage Renault) font partie d'un projet global qui a demandé de l'investissement, tant sur le plan humain que financier (10 millions d'euros !).

R. I. : Ne craignez-vous pas un effet de concurrence avec vos propres hypers, d'autant plus que vous gérez aussi les deux magasins de Rueil et Nanterre ?

A.B. : Les références qui sont sur le drive, soit près de 10 000 articles, sont en concurrence avec nos supermarchés, mais ce n'est pas la totalité de nos produits. Les drives satisfont la consommation courante, les « courses contraintes » des produits volumineux : c'est juste un clic et vous les emportez ! Les consommateurs reviennent dans l'hyper pour l'achat plaisir, l'achat plus expert où nos rayons viande deviennent des boucheries, nos rayons poisson deviennent des poissonneries, nos rayons vin deviennent des caves à vin, etc.

R. I. : À l'heure du Covid, les grands magasins font figure de grands gagnants. Comment vous positionnez-vous vis-à-vis des commerces de proximité ?

A-B. : Je les incite à se lancer au maximum dans l'e-commerce et dans la pratique du « click & collect ». Je salue les initiatives de la Ville qui vont dans ce sens, notamment Rueilboutique.fr (lire page 11). Nous ne sommes pas en concurrence avec eux, en revanche nous sommes tous en compétition avec les grandes plateformes américaines de commerce en ligne pour ne pas les citer. C'est la raison pour laquelle je m'en remets au discernement des Rueillois et à leur sens citoyen. Pour vos achats de Noël, faites-les comme d'habitude : chez nous ou dans vos boutiques, commandez-les en ligne et allez les retirer !



Du clic au coffre de votre voiture

condition que les nouveaux projets envisagés sur ce site – tout de même privé – respectent l'esprit de cette construction. Nous avons reçu plusieurs projets (logements privés, garage automobile, etc.) et c'est ce "point de retrait E.Leclerc" qui, avec sa structure presque à l'identique de l'ancienne verrière, correspondait le mieux à nos attentes ».

L'environnement respecté

Démarré fin 2018, le chantier (qui fait partie d'un plus ample projet, lire interview page 24) a été livré début novembre. « Le temps des aménagements, et nous voilà ouverts depuis le 4 novembre ! », se félicite Stéphane Quéré, P.-D. G. du E.Leclerc de Rueil et Nanterre. Et pour ceux qui s'inquièteront pour l'environnement, la réponse est claire « Les livraisons des commandes, de l'entrepôt de Nanterre jusqu'ici (lire reportage), sont assurées au quotidien par des camionnettes de 3,5 tonnes qui rouleront bientôt au gaz naturel (G.N.V) et par la suite à l'électrique (dès que cela sera possible pour ce type de véhicule) ! », souligne Stéphane Quéré. Quant à la circulation, les études menées prouvent que les flux actuels subiront une augmentation minime ». En effet, près de 60 % de la clientèle visée emprunte déjà l'avenue pour ses trajets domicile/travail, « et nous comptons aussi sur les Rueillois riverains du "point de retrait" pour qu'ils viennent à pied ou à vélo : nous leur avons réservé un parcours d'accueil et un parking dédié ! », conclut-il.

(1) En 2016, la Ville, pour en éviter la démolition, avait classé la serre « bâtiment remarquable » dans le plan local d'urbanisme (PLU).

Que devient votre commande après que vous l'avez passée sur internet ou depuis votre mobile ? Du clic au coffre de votre voiture, il y a toute une logistique. Visite de l'entrepôt E.Leclerc de Nanterre où vos achats sont traités et confectionnés pour être ensuite acheminés au « point de retrait » avenue Napoléon-Bonaparte.



Première étape : l'organisation des stocks. Les palettes sont enregistrées via un code barre pour permettre de connaître

les stocks de chaque produit en temps réel. Si un produit est épuisé, il ne peut donc plus être commandé sur le site.



Deuxième étape : la préparation de la commande.

Dans le dépôt, un grand tableau informatisé annonce les commandes du jour en fonction de l'heure de retrait. Une « scanette » (pas trop différente de celle que vous utilisez en magasin si vous optez pour ce service) lie un numéro de commande avec un caddie et les autres préparations des commandes du rayon frais et surgelés qui sont stockées en chambre froide ou dans de grands congélateurs.



Troisième étape : le remplissage de votre caddie.

L'employé, guidé par sa « scanette » qui l'amène dans l'allée et l'emplacement exact où se trouve le produit selon le chemin le plus court, remplit des sacs en papier (les 10 premiers sont offerts¹ !). Pour un caddie, il y a trois préparateurs. Le premier se charge de l'épicerie et du « sec ». Les deux autres préparent les commandes des produits frais et surgelés.



Quatrième étape : le départ de l'entrepôt.

Les caddies sont chargés dans les camionnettes selon

les horaires de livraison et acheminés vers le « drive »



de l'avenue Bonaparte. Le parcours (via l'A86) varie entre 8 et 30 minutes.



Cinquième étape : les courses dans le coffre du client. Le client arrive au « point de retrait » de

Rueil. Il se gare sur une des dix pistes d'accueil et il scanne son bon de commande ou sa carte de fidélité sur une borne. Les préparateurs sont alertés de son arrivée : l'un d'eux prend une « scanette » en mode « livraison » et va remettre les courses dans le coffre du client. Durée de l'opération : entre deux et cinq minutes d'attente.



Photos : DR

(1) Ensuite, pour les nouvelles commandes, il faudra retourner les sacs au « drive » pour recyclage pour continuer à les avoir gratuitement

Silence, ça tourne !

Crise sanitaire oblige, vos cinémas sont fermés. Pour autant, l'industrie du cinéma, elle, continue à vivre et à produire. L'occasion pour nous de vous rappeler combien votre ville séduit les équipes de production et ce, même en temps de confinement.

► Morgane Huby



« **E**n 2020, six projets cinématographiques ont eu pour décor Rueil. Téléfilms, séries, longs et courts métrages, toutes les formes du 7^e art ont élu domicile dans notre ville entre janvier et novembre », se réjouit le maire. Et en plein reconfinement, deux tournages ont eu lieu : la série TV *La Faute à Rousseau* pour France 2 avec Anny Duperey et Charlie Dupont et le long métrage *À la Folie* pour M6 avec Marie Gillain et Alexis Michalik.

Une organisation de taille

Malgré le contexte sanitaire actuel, tourner une scène d'extérieur, quelle qu'elle soit et même sur un court laps de temps, nécessite une organisation de taille. C'est le cabinet du syndic de la Ville qui centralise la demande de la production en amont. Un important travail de réflexion où il faut penser à tous et à tout et qui débouche sur une convention entre la production (représentée par son régisseur) et la Ville. Il va s'agir ensuite de mobiliser les services impactés en fonction des lieux choisis et des horaires : la logistique, qui répond aux demandes de matériels de dernière minute et accompagne la production pendant l'installation, les espaces verts et le service commerce au besoin, la police municipale qui va sécuriser le périmètre et couper parfois certaines rues à la

circulation le temps du tournage. Adaptabilité est le maître-mot. « Fin novembre, la pose des illuminations de Noël a par exemple été décalée pour éviter de gêner le tournage des scènes du film "À la folie" », indique Carole Thierry, conseillère municipale déléguée aux Relations avec le monde associatif et au Syndic.

Des retombées économiques

La proximité de Rueil avec la capitale, ses lieux chargés d'histoire, ses styles architecturaux variés..., voilà de quoi attirer les tournages comme ce fut le cas pour *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?* ou *Les Tontons flingueurs* (une photo tirée du film orne la façade de la Maison des arts et de l'image). D'où, entre autres, l'intérêt pour la Ville de soigner l'esthétique de ses vitrines et l'entretien du bâti. « Au-delà de l'image, les tournages génèrent également des retombées économiques non négligeables. C'est d'ailleurs dans ce sens que nous avons revu les nouvelles conventions de tournages. Objectif : inciter les équipes à consommer local même si, en général, toutes jouent déjà le jeu ! », poursuit Carole Thierry.

2021, on l'espère, attirera encore des tournages. L'occasion pourquoi pas pour les jeunes de rencontrer des professionnels du 7^e art et découvrir de nouvelles idées de métiers.

Trois questions à Nils Zachariasen, régisseur général



Rueil Infos : Comment s'est fait le choix de Rueil pour le tournage du film *À la Folie* ?

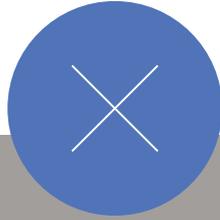
Nils Zachariasen : Pour ce film, je cherchais une ville peu identifiable et facile d'accès. Nous avions besoin de tourner dans un hypermarché, c'est pourquoi nous avons retenu le Centre E.Leclerc. Il y avait aussi une scène à tourner dans un restaurant, là aussi, les décors ne devaient pas être identifiables. Rueil combinait tous ces atouts. L'accueil de la mairie, de l'équipe du Centre E.Leclerc et des Rueillois, autant d'arguments décisifs. J'avais aussi déjà participé à d'autres tournages sur Rueil, en 2017, *Demain et tous les autres jours*, réalisé par Noémie Lvovsky et, en 2018, *Un couteau dans le cœur*, réalisé par Yann Gonzalez. Nous avons opté pour la Fondation Tuck dont les décors nous permettaient d'imaginer plein de possibilités.

R. I. : Tourner en plein confinement n'est pas chose simple...

N.Z : Certes, certains décors peuvent ne plus être disponibles du jour au lendemain, on doit savoir s'adapter. Le contexte sanitaire a évidemment fait évoluer les règles du plateau : les équipes moindres et un nombre de camions limité. Nous disposons d'un référent Covid chargé de distribuer masques et gel, de faire appliquer les gestes barrières lors du tournage, de nettoyer les produits contact.

R. I. : Rueil est-elle selon vous une ville propice aux tournages ?

N.Z : Oui effectivement. C'est une ville de cinéma, qui a aussi son propre festival. Dès lors, elle réserve toujours son meilleur accueil aux équipes de production et leur facilite la vie.



Journées Défense et Citoyenneté annulées

Les Journées Défense et Citoyenneté (JDC) sont à nouveau annulées jusqu'à nouvel ordre. Ces mesures répondent à l'application des consignes barrières en vue de limiter la propagation du virus Covid-19.

Solidarité

- **L'association Solidarité Migrants Rueil recherche des bénévoles** en soutien scolaire, 1 à 2h par semaine pour aider un jeune du primaire au bac. Contact : Philippe Facchin au 06 64 11 59 82, (Hauts de Rueil) ou Anne Lesens au 06 75 46 24 73 (Rueil Centre) ou envoyez un mail à Asso.SMR@gmail.com.
 - **Appels à bénévoles.** Vous vous sentez concerné par la protection animale et souhaitez vous investir en consacrant un peu de votre temps ? **L'ARAA, Association Rueilloise d'Aide Aux Animaux (4 rue des Frères Lumière, square de l'Orangerie), recherche activement des bénévoles afin de mener à bien ses actions** : aide et assistance aux animaux, soins, stérilisation et identification des chats libres, recueil de chatons abandonnés, socialisation et mise à l'adoption.
- N'hésitez pas à contacter Josette Bernard au 01 47 16 71 92 ou au 06 82 28 82 02**

Campagne d'inscription pour la rentrée scolaire 2020-2021

Les enfants de plus de 3 ans doivent être scolarisés. Une inscription doit être effectuée en mairie par les parents. Cette inscription est en partie dématérialisée pour le confort des familles. Les préinscriptions dans les écoles maternelles et élémentaires s'effectuent durant la campagne des inscriptions qui a lieu généralement en début d'année civile, sur le portail famille.

En cas d'impossibilité d'accès à Internet, l'inscription s'effectue directement au guichet de l'hôtel de ville ou dans les mairies de village.

Les familles doivent se présenter au guichet de l'hôtel de ville, dans un délai de 15 jours après avoir effectué la préinscription, ou dans les mairies de village, pour retirer l'inscription scolaire de leur enfant afin de procéder à l'admission auprès de la direction d'école.

Pour l'année 2020-2021, la campagne d'inscription des élèves se déroulera du 11 janvier au 12 mars 2021.

Pour les nouveaux arrivants, les inscriptions se font tout au long de l'année.

Pour la validation de l'inscription scolaire, un certain nombre de documents sont à fournir au format original au guichet :

- une pièce d'identité du responsable légal
- le livret de famille ou extrait d'acte de naissance de chaque enfant (de moins de 3 mois)
- Un justificatif récent de domicile (dernière quittance de loyer, bail, dernière facture EDF...)
- Pour les couples séparés : les coordonnées précises des deux parents et le jugement relatif à l'autorité parentale, ou autre document justifiant la garde.



Erratum : contact service des Espaces verts

Si vous avez besoin de contacter le service des Espaces verts, la boîte mail suivante est mise à votre disposition : espacesverts@mairie-rueilmalmaison.fr



La médiathèque à nouveau ouverte !

L'équipe masquée de la médiathèque (et de l'espace Renoir) est heureuse de vous retrouver le mercredi de 14h à 18h ainsi que le samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Retrouvez sur les réseaux sociaux les derniers coups de cœur des bibliothécaires, des lectures d'albums jeunesse, des playlists, des photos des coulisses et bien d'autres petites surprises...

Halte aux dépôts sauvages

La déchetterie, rue Léon-Hourlier (à Rueil) est ouverte tous les samedis de 9h à 18h. Débarrassez-vous de vos encombrants en les apportant aux dépôts à Rueil ou à Carrières-sur-Seine (lire plus bas)



Encombrants : rappel modalités usage déchetterie à Carrières-sur-Seine

La déchetterie est ouverte du lundi au vendredi dès 10h en semaine et à 9h le week-end pour fermer à 17h jusqu'au 31 mars. Elle sera fermée les 25 décembre et 1^{er} janvier. Pour y accéder, vous devez être Rueillois, vous munir d'une pièce d'identité et de votre carte d'accès scannée (pour l'obtenir, macarte.sitru.fr, délai de 10 jours ou dans les bureaux du SITRU, 2 rue de l'Union à Carrières-sur-Seine, le mardi et le vendredi de 9h à 12h). Veillez à porter un masque et respecter les règles de distanciation.

Pour rappel : les principaux déchets qui ne sont pas acceptés sont les ordures ménagères, les bouteilles de gaz, hélium, butane et propane, les produits explosifs, radioactifs, amiantés et les déchets hospitaliers, contaminés ou infectieux.

Une question ? Envoyez votre mail à contact@sitru.fr



Pascal ACHER



Cécile BELIN



Marie BOUKAHILAT



Louisa FERRAH



Lucile JOSÉPHINE



Raphaël JOSÉPHINE



Sandrine KEROUAZ



Stéphanie LELONG



Alexandrine LOPES



Fabienne LOPES



Ghania NOLET



Ingrid OUANAS



Carole PORTHAULT



Florence SARRUT



Recensement 2020 : vos agents recenseurs de visu !

Pilotée par l'Insee, la prochaine campagne de recensement de la population aura lieu du 21 janvier au 27 février. Cette année, 14 agents recenseurs, munis d'une carte tricolore visible avec photo, se présenteront au domicile des personnes concernées pour leur remettre les documents nécessaires. Recensement classique : un second rendez-vous sera fixé afin de recueillir les formulaires complétés. Recensement en ligne : à l'aide de ses identifiants personnels remis par l'agent recenseur, il suffira de se connecter sur le site Internet le-recensement-et-moi.fr, rubrique « Le recensement en ligne, c'est ici », et de répondre au questionnaire (remplissage guidé et simplifié). Dans ce numéro de Rueil Infos, retrouvez le trombinoscope des 14 agents recenseurs rueillois. Merci d'avance de leur réserver un bon accueil ! Plus d'informations : le-recensement-et-moi.fr ou 01 47 32 67 81 (service Affaires générales).



Célébrations de la nuit et du jour de Noël

Compte tenu des précautions sanitaires et du caractère évolutif des réglementations à suivre, les prêtres et les équipes des paroisses catholiques invitent toutes les personnes désireuses de vivre les célébrations de la nuit et du jour de Noël à se tenir régulièrement informées des horaires et des modalités d'accès aux églises sur le site internet des paroisses catholiques de Rueil : rueil.diocese92.fr

Veuillez noter qu'il sera peut-être nécessaire de s'inscrire par avance pour accéder aux églises. Certaines célébrations seront retransmises par visio sur YouTube « paroisses de Rueil ».



Pharmacies de garde

Dimanche 6 décembre
Pharmacie Paul Doumer
 101 avenue Paul-Doumer
 Tél. : 01 47 51 01 24

Dimanche 13 décembre
Pharmacie Grande pharmacie
 48 avenue de Fouilleuse
 Tél. : 01 47 51 55 95

Dimanche 20 décembre
Pharmacie de Buzenval
 41 rue du Colonel de Rochebrune
 Tél. : 01 47 51 03 45

Vendredi 25 décembre
Pharmacie de la gare R.E.R.
 106 avenue Albert 1^{er}
 Tél. : 01 47 49 27 36

Dimanche 27 décembre
Pharmacie du Théâtre
 2 rue Jean-Mermoz
 Tél. : 01 47 51 11 44

Vendredi 1^{er} janvier
Pharmacie du Centre
 18 rue Paul-Vaillant Couturier
 Tél. : 01 47 49 01 36

Dimanche 3 janvier
Pharmacie de L'Église
 14 place de L'Église
 Tél. : 01 47 49 01 28

Dimanche 10 janvier
Pharmacie Desjardin
 107 bd National
 Tél. : 01 47 51 24 29

Dimanche 17 janvier
Pharmacie Beauregard
 69 av. du 18-Juin-1940
 Tél. : 01 47 51 16 57

Source : monpharmacien-idf.fr.
 Attention ! Les horaires des pharmacies étant variables, nous vous recommandons d'appeler avant de vous déplacer.



« Commune donneur » pour la 8^e année consécutive

La ville de Rueil-Malmaison a de nouveau remporté le label « Commune donneur » pour l'année 2019 (récompense qu'elle a depuis 2012 !). Placé sous le signe de la solidarité et de la générosité, ce label récompense les actions menées par les collectivités territoriales en faveur du don de sang, plaquettes, plasma et moelle osseuse. Il comprend 3 cœurs : le cœur « collecte », le cœur « communication » et le cœur « soutien ». Bravo et merci au service Prévention-Santé qui pilote ces actions !

CARNET MÉDICAL

► Situé au 1 boulevard du Gué à Rueil, le Cabinet du Gué regroupe désormais huit professionnels du secteur paramédical :

- Béatrice Branthomme-mugniery : orthophoniste
 Tél. 06 12 45 49 26

- Marion Audebeau : orthophoniste
 Tél. 06 79 70 29 43

- Victoria Castro Silva : orthophoniste
 Tél. 06 71 66 38 01

- Claire Deprey : psychologue clinicienne
 Tél 06 82 35 77 40

- Valérie Gleyze : naturopathe
 Tél 06 60 75 85 39

- Corinne Martineau : sophrologue
 Tél 06 07 19 82 18

- Lysiane Lecerf : ostéopathe D.O.
 Tél 07 81 52 01 64

- Nicolas Valentin : ostéopathe D.O.
 Tél 07 84 14 92 15

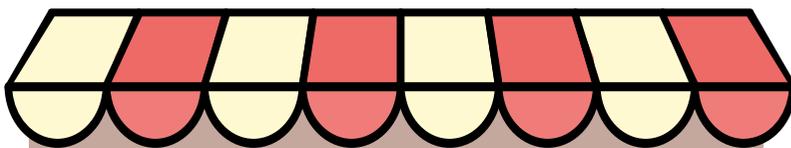


DR



Rueil, ville de miel

Lors de la 5^e édition du concours « ville de miel » lors des Assises nationales de la biodiversité qui se sont tenues à Massy en octobre dernier, le jury a primé le miel produit à l'éco-accueil des Gallicourts (dans la photo, les enfants du centre offrant un pot de miel au maire et au préfet).



La boutique éphémère

Ouverte aux artisans d'art rueillois pour exposer leur travail et vendre leurs créations, la boutique éphémère attire de multiples talents **au 2 passage Schneider**.

Voici le calendrier des prochains rendez-vous :

- Jusqu'au 31 décembre :
Les décorations de Noël de M^{me} Ducros

Si vous êtes intéressé(e) pour venir exposer à la boutique éphémère, merci de contacter le service commerce par téléphone au 01 47 32 53 87 ou par mail : commerce.artisanat@mairie-rueilmaison.fr



• Actions de sensibilisation (espace ressources handicap)

Ce ne sont pas moins de 12 actions de sensibilisation au handicap pendant les vacances de la Toussaint qui ont permis de sensibiliser 111 enfants dans les accueils de loisirs « Bons Raisins », « Charles Perrault », « Joëlle Prudhomme » et « Stéphane Dujardin » ainsi que dans les clubs de jeunes « Imagin » et « Riber ». L'animatrice de l'Espace ressources handicap de la Maison de l'autonomie, Farida Hasnaoui, intervient à chaque période de vacances scolaires sur les structures de la ville pour proposer des ateliers variés permettant de sensibiliser, d'informer et de faire évoluer le regard des enfants et des encadrants sur les différentes causes et conséquences du handicap. C'est au travers d'apports théoriques et de mises en situation que les enfants peuvent mieux appréhender les différents handicaps et adopter les bons « réflexes ». Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Maison de l'autonomie (voir coordonnées ci-dessous).

• Permanences informatiques gratuites (sous réserve de la situation sanitaire)

Afin de vous accompagner dans les démarches administratives en ligne, des permanences informatiques sont programmées afin de vous conseiller pour des achats numériques, pour répondre à toutes les questions...

Ces permanences ont lieu à la Maison de l'autonomie, sur rendez-vous, les vendredis après-midi du 4 au 11 décembre.

Renseignements et inscription obligatoire auprès de la Maison de l'autonomie (voir coordonnées ci-dessous), ou par téléphone via l'association Destination multimédia au 09 81 86 47 76 les lundis, mardis et vendredis de 9h30 à 12h30.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la Maison de l'autonomie :

10 ter rue d'Estienne d'Orves

Tél. : 01 41 39 88 00

mda@mairie-rueilmaison.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h (fermée le lundi matin)

Site internet du CCAS : ccas-rueilmaison.fr

Voici les clés !



Le 4 novembre, lors d'une visite à « huis clos » (crise sanitaire oblige !) du complexe sportif de l'Arsenal, le maire et Olivier Godon, son adjoint aux Sports, ont remis les clés de l'établissement aux présidents des cinq clubs résidents (Rac Handball, Rac Athlétisme, Rac Tennis de table, Comité sportif et artistique des hauts de Rueil - C.S.A.H.R. - et Abeille danse). Sur place avec eux... dans le respect de la distanciation physique. ▶ Bryan Secret

C-o-n-q-u-i-s ! Et il ne pouvait en être autrement ! « C'est un endroit extraordinaire, sublime !, s'exclame Valérie Urvoy-Gorczyca, la présidente du Rac Handball. À part le stade Pierre de Coubertin à Paris où le PSG joue, je ne vois pas d'autre infrastructure aussi belle en Île-de-France : il y a un terrain d'honneur, d'entraînement, de vrais terrains de hand. L'architecture et la conception sont exceptionnelles. Il y a même un écran géant ! »

Plus de créneaux

Gages de professionnalisme, les outils numériques vont permettre aux spectateurs d'assister à des shows : ralentis des actions, speaker, musique... Les intentions de la Ville sont claires : viser au moins la renommée nationale tout en promouvant ses sportifs et le travail de ses clubs. « Cette visite nous permet de visualiser l'espace : 1045 m², c'est adapté à nos attentes, sourit Jean-François Preux, le président du club de tennis de table. Nous avons l'une des plus belles salles de la région et, avec Stéphane Wolf d' "Alliance Project", nous l'avons équipée en son et vidéo pour rendre notre sport plus attractif encore ».

La structure va permettre aux clubs de se développer avec une plus grande possibilité de créneaux. « Nous concernant, nous allons pouvoir proposer des créneaux en journée », poursuit le président



1



2



Voici quelques images du grand bassin de la piscine (1), de la salle pour le tennis de table (2), du petit bassin (3), de la salle des arts martiaux (le soir de la remise des clés) (4)

du club de tennis de table, alors que pour les arts martiaux, le président du C.S.A.H.R., Marc Lopes, proposera des cours en soirée : « Avec le Budokan (à l'Atrium), on va disposer de deux salles : notre salle d'origine d'un côté et la modernité de l'autre. On va l'utiliser toutes les soirées de la semaine, ce qui va nous permettre de grandir. L'Arsenal sera un très bel outil de travail pour le karaté, le jujitsu, le judo et les cours de kravmaga ! »

Les scolaires d'abord

L'espace des salles a été optimisé à son maximum pour accueillir le plus de sportifs possible dans d'excellentes conditions et dans le respect de l'environnement. « Nous avons été en collaboration étroite avec les architectes pour aménager les espaces et essayer de répondre à nos besoins : c'est un vrai plus », reconnaissent les dirigeants de clubs. Sur le toit, une aire de sports extérieurs a été construite avec un terrain de football et « une très belle piste d'athlétisme de 250 mètres », apprécie Raphaël Joséphine, président du Rac Athlétisme, tandis que du côté de L'Abeille danse, sa présidente, Camille Passeron, mesure la beauté finale : « les colonnes de la salle, l'architecture, les miroirs et les installations pour s'exprimer aussi bien sur du classique, que du hip hop ou du jazz ! ».

Compte tenu des restrictions actuelles dues à la crise sanitaire, les établissements scolaires de la ville auront l'honneur d'être les premiers bénéficiaires de ce nouveau complexe. « Il faut logiquement faire profiter le plus grand nombre de Rueillois de cet espace. Cet investissement est pour eux ! », souligne Olivier Godon, l'adjoint au maire aux Sports.

« Aujourd'hui, à l'occasion de cet acte symbolique de remise officielle des clés qui ne sont pas en or mais sous forme de cartes magnétiques, plaisante le maire, nous avons tous une pensée pour les

bénévoles qui aident dans les clubs. Ils n'ont pas pu venir à cause des restrictions sanitaires mais, avec les présidents, nous ne les oublions pas et nous nous enthousiasmons à l'idée qu'ils profiteront de

cette belle structure ! » Il se pourrait même qu'une inauguration digne de ce nom puisse bientôt être organisée si la situation le permet. Peut-être pour l'ouverture de la piscine ?



Le nouveau complexe sportif de l'Arsenal

Il est presque fini ! Au cours du mois de janvier, le complexe sportif au cœur de l'écoquartier de l'Arsenal ouvrira ses portes, et surtout son centre aquatique tant attendu, à tous les Rueillois (crise sanitaire le permettant bien sûr !). Ce « temple du sport », comme aime le définir son concepteur, l'architecte de renommée Rudy Ricciotti (le même que celui du Mucem à Marseille, du stade Jean-Bouin et du département des arts de l'islam, au Louvre, à Paris), de 6400 m², avec son gymnase modulable et une aire de sports extérieurs en toiture, se présente comme l'un des plus grands d'Europe. « Trois équipements sportifs en un seul bâtiment est un gage d'économie et un investissement signe de bonne gestion de nos ressources », rappelle le maire, fier d'avoir économisé 17 millions d'euros (le coût de la construction de 3 ou 4 équipements différents !) Le complexe sportif est une nouvelle vitrine pour la Ville qui, après avoir reçu en 2019, par le ministère des Sports, le label « Ville active et sportive, deux lauriers », a obtenu début 2020 celui de « Terre de jeux ! » par le comité d'organisation des Jeux Olympiques Paris 2024. Vivement que l'on puisse tous revenir à une pratique normale de nos disciplines favorites !



3



4



5

et du stade sur le toit (5). Début janvier, vous pourrez voir un film sur les réseaux sociaux de la Ville et au cinéma.

Photos ©C.S.

pages jeunes

pages

LES ÉLÈVES DES MARTINETS, NOUVEAUX « AMBASSADEURS DE L'ÉGALITÉ »



« Bonjour, ça va ? Tu peux me tutoyer. Moi, c'est Mehdi et je vais vous faire quelques tours de magie. » Première arrivée dans la salle polyvalente du collège des Martinets, Clara a l'embarras du choix pour se placer aux premières loges et assister au show que le magicien va proposer aux jeunes. En quelques instants, la salle se remplit d'une vingtaine de jeunes – protocole sanitaire oblige – et l'on devine aisément les regards aiguisés. L'attention est au rendez-vous grâce à la curiosité que provoque la magie de Mehdi. Chargé de projets pour le service jeunesse, il se sert des tours pour sensibiliser les élèves à toutes les formes de discriminations : « Vous savez... quand j'étais plus jeune, parfois j'avais besoin de me calmer et, pour ça, je passais mon temps à mémoriser des mots dans des livres qui m'intéressaient, confie-t-il. Mes amis me trouvaient "bizarre" et me laissaient seul, ils me mettaient de côté. Ce n'est pas parce qu'on est différent qu'on doit forcément arrêter de se parler ou

s'écarter, d'ailleurs je connais tellement ce livre-là que je peux vous deviner le mot que vous allez choisir à la page de votre choix. » L'écrit qui ressort après concertation des jeunes est « sourd », comme un symbole. Le handicap est l'un des multiples aspects évoqués dans le thème de la semaine avec l'égalité homme-femme, le racisme et le harcèlement.

Favoriser un climat scolaire serein

Une stimulation naturelle de l'esprit dans un contexte précis. « Ouah, comment vous faites monsieur ? C'est impossible ! », réclament les jeunes qui veulent découvrir ses secrets. Les devinettes se poursuivent entre jeux de cartes, avec des numéros, des formes et des super héros ; de quoi voir les plus jeunes écarquiller leurs yeux dans un lieu où des ambassadeurs de l'égalité, tels que Gandhi, Nelson Mandela et Lucie Aubrac pour ne citer qu'eux, s'affichent. « Les élèves de 4^e, de 3^e et leur professeur d'anglais, Mme Nguyen, nous ont fait part de leur envie de créer ce projet. Avec

le confinement, le "vivre-ensemble" est plus que jamais au centre de l'actualité et de notre futur. D'autres enseignants ont rejoint l'initiative en plus de la Maison de l'autonomie pour le handicap, raconte Samira Boukandoura, médiatrice éducative de l'établissement et agent du département des Hauts-de-Seine, qui a coordonné toutes les actions avec les membres de la communauté éducative, on recherche de l'entraide, on veut aider à développer la solidarité, l'empathie afin de favoriser un climat scolaire serein chez les jeunes. »

Des slogans d'ouverture et de tolérance

Et l'ambiance, agréable, se savoure par les temps qui courent. Alexandre Levitte a immédiatement mis à disposition de cet événement le savoir-faire du service jeunesse auprès des collégiens des Martinets : « Quand on les voit s'investir à 100 %, créer un logo, jouer le jeu des quiz avec des slogans d'ouverture et de tolérance, on ne peut que vouloir les accompagner, explique le chargé de mission

Le service jeunesse s'est associé à « la semaine du bien vivre-ensemble » organisée au cours du mois de novembre par le collège des Martinets. Les élèves ont partagé autour d'expériences ludiques pour se sensibiliser et combattre toutes les discriminations, du harcèlement au racisme, de l'égalité homme-femme au handicap. Reportage. ▶ Bryan Secret

de la Ville. Qui n'a pas connu de problèmes à l'école ? Des remarques sur son physique, sa façon de marcher, de s'habiller ? On allie émotion et magie parce que les jeunes sont fascinés par cela. »

Le concours de slogans pour la réalisation d'une fresque était récompensé d'une enceinte bluetooth. Une belle manière de booster l'envie de se surpasser pour les jeunes et de les interpeller davantage. « Il faudrait qu'on fasse plus souvent ce genre de choses, avec un plus grand nombre de personnes quand on le pourra, sourient Thomas, Pauline et Florence, 11 ans et en 6^e. C'était cool, ça fait réfléchir... après nous ici, aux Martinets, on n'a pas trop ce genre de problèmes, on a de la chance. Il faut que ça continue. »

Malik Djekouane, chef du service Jeunesse, insiste pour que cette initiative citoyenne et de prévention soit élargie à l'ensemble des établissements scolaires du second degré. Affaire à suivre...



LILLO JACOB, DE LA TIMIDITÉ À L'ART VIVANT DES GUIGNOLS

Le jeune Rueillois, 16 ans, a profité de la confiance de Bernard et Laetitia, les marionnettistes de la Compagnie du petit théâtre, pour intégrer l'équipe, se mettre scène et développer ses capacités d'expression. Portrait d'un artiste à part entière. ▶ Bryan Secret

Le plus souvent, elles nous ressemblent à petites tailles. Elles incarnent des personnages, des femmes, des hommes et des enfants. Et derrière leurs histoires, des jeux de rôles écrits et interprétés par des artistes. Au théâtre des marionnettes de Rueil-sur-Seine, Lillo Jacob fait partie de la Compagnie du petit théâtre. « On fait des spectacles de Guignols lyonnais, dans la tradition. Ce n'est pas comme les Guignols de l'info qu'on voyait sur Canal+ parce qu'ils n'avaient repris que l'angle de la satire. Nous, on est plus dans le récit d'histoires. », explique-t-il avec précision et insistance. Calme, il réfléchit bien aux mots qu'il prononce comme lorsqu'il joue avec ses figures de latex.

Cette passion pour les marionnettes, Lillo l'a découverte il y a quelques années. « Quand j'étais plus petit, un ami de mes parents m'a offert une marionnette, c'était un Merlin L'Enchanteur... que j'ai toujours d'ailleurs. J'aimais bien jouer avec et j'allais souvent voir des spectacles au bord de la Seine. » La passion s'est nourrie de la culture au fil des années. « Je demandais des marionnettes comme cadeaux pour Noël et mon anniversaire. J'ai commencé à essayer de faire des spectacles seul chez moi en m'inspirant de vidéos Youtube. » Timide, Lillo ne s'imaginait pas encore devant un public mais, en 2017, la donne a changé après un spectacle qu'il était allé voir avec ses parents : « J'ai rencontré Bernard et Laetitia qui s'occupent de la Compagnie du petit théâtre et je leur ai dit que ça m'intéressait beaucoup. Ils m'ont montré comment ils faisaient d'abord et puis, petit à petit, ils m'ont laissé manipuler les marionnettes sans parler puis en jouant ensuite. Ils avaient besoin d'un profil comme le mien, pour jouer le rôle de jeunes personnages. »

Alors, lorsque survient le premier de ses spectacles, sa timidité s'efface au fil des répliques et de la réaction et l'énergie. « On est en plein air mais on a hâte de retrouver des spectateurs et de leur raconter de nouvelles histoires », conclut Lillo.

Les acteurs se réunissent souvent les dimanches à 16h30 du printemps à l'automne au 23 rue Auguste-Perret. Ils se produisent chaque année au Forum des associations et ont déjà joué lors du Jubilé Impérial. Avec des scénarios attrayants, nul doute que ce lien avec la vie d'avant finira par réunir les artistes à leur public pour de nouveaux feuilletons.



Cette rubrique révèle les secrets de l'histoire des lieux, des rues, des bâtiments... de Rueil. Ces « anciennes actualités », vivantes, insolites et anecdotiques, nous remémorent le riche passé de notre ville.

Rubrique réalisée avec le précieux concours des membres de la société historique de Rueil-Malmaison (S.H.R.M.), présidée par Didier Ducros - Tél. : 01 47 32 57 38

La bataille de Montretout,

19 janvier 1871

Avec 100 000 hommes et quantité de canons, la bataille du 19 janvier 1871 sur les terres rueilloises aurait dû permettre aux Français de remporter un avantage sérieux dans la guerre contre les Prussiens qui fait rage depuis le 19 juillet 1870. Au contraire, ces combats sanglants feront plus de 4000 tués ou blessés côté français et s'achèveront sur une débandade.

Images fournies par la S.H.R.M.



Général Ducrot



Commandant de Lareinty



Général Carrey de Bellemare



Général Trochu

En retard. Quand, à 6 heures, ce 19 janvier 1871, le gouverneur de Paris fait tirer trois coups du mont Valérien à l'intention des troupes du général Trochu, le commandant en chef, une grande partie d'entre elles se trouve encore entre le rond-point de Courbevoie et les Bergères. Les soldats auraient dû rejoindre les points de concentration (voir carte) : la Briqueterie pour la colonne de gauche dirigée par le général Vinoy ; entre le mont Valérien et la ferme de la Fouilleuse pour la colonne du centre sous les ordres du général Carrey de Bellemare ; entre les Gibets et la Maison Crochard pour la colonne de droite du général Ducrot. Hélas, les trois quarts des troupes n'atteindront le champ de bataille que bien plus tard, après s'être embourbées dans des chemins détremvés.

Le gouverneur de Paris ne peut cependant pas retarder l'action, la brigade du général Noël, composée d'une majorité d'hommes du mont Valérien, ayant déjà entamé la lutte. Celle-ci s'empare de la redoute de Montretout, tandis que la division du commandant de Lareinty reprend plusieurs propriétés à

Saint-Cloud. La colonne du centre progresse également. La brigade Valentin attaque avec succès le château de Buzenval, avant de se diriger vers la Maison Craon.

Explosif gelé

Vers 9 heures, le lieutenant-colonel Allard lance le 3^e bataillon du 136^e de ligne contre la Bergerie, le centre de la défense ennemie protégé par un grand mur crénelé. Il est rejoint par le 1^{er} bataillon du colonel Colonieu puis par le 2^e bataillon du commandant Suillot. Le feu roulant des Prussiens oblige les Français à se retrancher. Le commandant du génie Coville tente d'abattre le mur à la dynamite. Mais au cœur de l'hiver, l'explosif a gelé et le sous-lieutenant Azibert ne parvient pas à déclencher l'explosion



Image fournie par la S.H.R.M.

Prise de la Redoute de Montretout

même en déchargeant son revolver. La tentative fait cependant sortir les Prussiens de la Bergerie. Une fusillade éclate.

La colonne du centre n'ose plus avancer. Quant aux troupes du général Ducrot, toujours à l'arrière, elles arrivent sur le lieu du combat aux alentours de midi. Elles attaquent l'ennemi à Longboyau, où le général Tripiér envoie une brigade de sapeurs faire sauter le mur à la dynamite. Ils seront tous foudroyés avant même d'y parvenir.

Formés la veille !

Vers 17h30, profitant de l'indescriptible confusion qui règne côté français, les Prussiens reprennent l'offensive. Malgré des succès non négligeables, épuisées de fatigue, les troupes françaises se replient sur le mont Valérien. Le général Trochu sonne la retraite. Sur les routes et les voies de chemin de fer, l'artillerie, le train et les ambulances s'enchevêtrent, les régiments se cherchent et s'appellent. Deux colonnes engagées dans Saint-Cloud ne reçoivent pas à temps l'ordre de se retirer et continuent à se battre. 325 hommes sont contraints de se rendre. Les autres sont avisés de la retraite générale vers 2 heures du matin.

4070 officiers ou soldats furent tués ou grièvement blessés dans cette ultime tentative de dégager Paris de l'étau prussien. « Les soldats se battirent en héros », écrit Jules Claretie, membre de l'Académie française, dans l'une de ses chroniques. D'autant que les armées du centre et de gauche comptaient essentiellement des mobiles et des gardes nationaux qui n'avaient été formés au combat que la veille ! Mais « les chefs supérieurs poussèrent jusqu'aux plus extrêmes limites l'imprévoyance et l'incapacité », pour suit l'académicien.

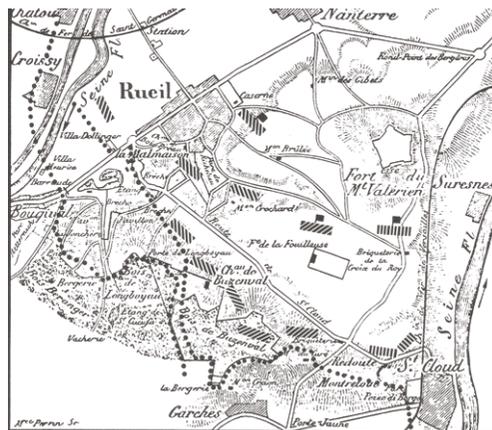


Image fournie par la S.H.R.M.

Dispositif pour l'attaque du 19 janvier (Complété par A. Mantois)

-  Points de rassemblement des colonnes.
-  Colonne Ducrot.
-  Colonne Carrey de Bellemare.
-  Colonne Vinoy.
-  Ligne de défense prussienne.

Bientôt une exposition

À l'occasion du 150^e anniversaire de cette bataille, la S.H.R.M., en collaboration avec le musée d'histoire locale, l'association Sabretache, le Souvenir français et le Crédit Agricole, prépare une exposition à la médiathèque, du 16 janvier au 10 février. Pour l'heure, compte tenu de la crise sanitaire, nous ne pouvons pas vous donner plus d'éléments. Nous espérons pouvoir vous en informer dans le prochain Rueil Infos.

Le peuplier : populaire par essence !

Gauguin, Pissarro, Van Gogh, Monet, j'en ai impressionné des peintres ! C'est vrai que j'en impose avec ma grande taille, mon port élancé et mon teint pâle. Mais c'est surtout la qualité de mon bois qui a forgé ma notoriété. Clair, léger, fibreux, facile à fendre, mon bois est utilisé dans la fabrication de petits meubles et de contreplaqués, pour le plaquage de portes d'intérieur, pour confectionner des emballages d'aliments et de la pâte à papier. Au fil du temps, on a fini par voir en moi plus qu'un support d'ébénisterie et de menuiserie. Et c'est tant mieux ! On me reconnaît davantage à ma juste valeur : à savoir un acteur du développement durable. Je sers notamment à restaurer les sols, comme brise-vent, comme barrière à l'ensablement ou comme parasol. Le saviez-vous ? Quand je ne manque pas d'eau, j'évapotranspire une grande quantité de vapeur d'eau, ce qui me fait jouer un rôle de filtre entre la nappe phréatique et la vapeur d'eau que je rejette dans l'air. Du coup, j'en profite pour absorber et dégrader le trichloroéthylène (TCE), un polluant fréquent des nappes dans les régions industrielles et urbaines. Autre point positif pour la biodiversité : ma stature massive qui offre de nombreuses cachettes fait de moi un refuge de choix pour la faune sauvage de Rueil (oiseaux, insectes, petits mammifères). Bref, à défaut de me regarder de haut le long des berges de la Seine ou dans la forêt domaniale de la Malmaison, vous allez



© Biotop Communication

Nom scientifique : du genre *Populus* de la famille des Salicacées. En latin « *populus* » signifie le « peuple ». Le peuplier est donc l'arbre du peuple : c'était sous des peupliers que l'on prenait autrefois les décisions importantes.

Floraison : de mars à avril.

Taille : selon les espèces jusqu'à 30 mètres de hauteur sur 5 mètres environ de diamètre.

Longévité : 300 ans.

Bon à savoir : le général Bonaparte apprécia cet arbre, lors de ses campagnes en Italie, et en fit planter dans l'est de la France. Lors des journées de 1830 et 1848, en France, le peuplier a été planté en grandes cérémonies, comme « arbre de la liberté ».

Propriétés : en phytothérapie, son écorce était utilisée pour combattre la fièvre. Ses feuilles, bourgeons ou jeunes rameaux étaient employés pour leurs propriétés diurétiques et antirhumatismales. On l'utilisait dans des pommades cicatrisantes. Sous forme de poudre de charbon de bois, il est toujours employé pour lutter contre l'aérophagie.

désormais prendre de la hauteur quand vous viendrez à évoquer mon cas. Et si vous avez juste besoin d'un sérieux coup de main pour vous cacher de votre voisin, sachez que je suis là !

LA FLORE ET LA FAUNE D'ICI

Vous aimez vivre dans votre ville ? D'autres êtres vivants, plantes, fleurs et animaux, aussi.

Retrouvez dans cette rubrique les portraits des espèces qui se plaisent dans l'environnement rueillois !



© Biotop Communication

Nom scientifique : *Ardea cinerea*, de l'ordre des échassiers.

Reproduction : de février à juillet ; il recherche des milieux arborés (forêts, ripisylves, peupleraies, bosquets et parcs). Localement, c'est la roselière qui est choisie pour la nidification. La femelle pond entre 3 et 5 œufs, qu'elle couve en alternance avec le mâle pendant environ 26 jours. Une seule couvée par an.

Signe particulier : un oiseau majestueux. Il possède un long cou et un grand bec jaune en forme de gros poignard. Quand il ne vole pas, on le reconnaît facilement à ses pattes jaunes et son plumage gris, sauf sur sa tête et ses parties inférieures qui sont blanches.

Migration : en France, l'espèce est migratrice partielle. Les populations nordiques sont nettement plus migratrices et renforcent notamment la population française en hiver, estimée à 50 000 individus en 1990.

Espérance de vie : 25 ans.

Taille : 98 cm.

Poids : 600 à 1200 grammes.

Envergure : 175 à 195 centimètres.

Le héron cendré : la patience à rude épreuve

Qui ne m'a pas déjà vu semblant admirer l'horizon, les yeux dans le vague, prêt à déclamer... Et pourtant, si je peux être parfois poète à mes heures perdues, quand je passe des heures durant à patienter, ce n'est pas pour admirer mon environnement mais pour me nourrir. Et croyez-moi, je peux subir de longues périodes de jeûne. C'est plutôt les yeux dans la vase que j'observe le petit poisson qui me servira d'apéritif ! Douce ou saumâtre, peu importe l'apparence de l'eau, du moment qu'elle est poissonneuse. Grenouilles, écrevisses, couleuvres à collier, musaraignes aquatiques sont aussi quelques mets aquatiques que je me réserve de temps à autre. Je peux même aller dans certains jardins publics, voire dans vos propres jardins, puiser dans les bassins à la recherche d'un quelconque poisson rouge. Mais attention,

j'aime aussi la campagne où je me contente d'un autre menu : campagnols (que je vais repérer près de leurs galeries ou saisir par surprise en maraudant) et autres rongeurs, vers de terre, etc. Les paysans peuvent me dire merci ! D'ailleurs, le saviez-vous, je suis considéré comme un prédateur des zones humides, je suis devenu un outil bioindicateur, par exemple pour le biomonitoring de métaux lourds et métalloïdes ou d'autres contaminants préoccupants. Avec ma copine, la corneille, on forme une ligue contre le renard et on se prête mutuellement secours pour l'attaquer quand nous nous sentons en danger. Bref, on va finir par m'appeler héros cendré ! Et si vous me voyez voler au-dessus du parc de l'amitié ou du parc des impressionnistes, faites-moi coucou, je vous répondrai par mon cri de guerre : « waarr » !

> Claire Schiettecatte,

Pilto®, un jeu franco-rueillois !

« Il n'y a pas beaucoup de jeux d'extérieur et peu d'innovation dans ce domaine », observe Claire Schiettecatte. Attirée par le développement de produit et formée à l'entrepreneuriat durant ses études d'ingénieur, la jeune Rueilloise décide d'investir cette niche. « Avec une création française et écoresponsable », précise-t-elle. Méthodique, Claire sonde son entourage pour analyser les forces et les faiblesses de l'offre existante et invente Pilto®, un jeu d'adresse qu'elle teste dans son jardin.

Pour financer la production, confiée à une usine française et réalisée avec du bois français également, issu de forêts gérées durablement, elle lance en mai 2020 une campagne en ligne de crowdfunding. L'opération valide l'intérêt du public : « Dès les premières 24 heures, nombre d'internautes que je ne connaissais pas se sont engagés à soutenir mon projet », se souvient Claire avec satisfaction et soulagement.

Elle peut alors lancer la fabrication des pilts, des planchettes de 15 centimètres par 5. « Pilto® se joue à deux ou par équipe, sur n'importe quel terrain, même petit, explique sa créatrice. Le but est de placer ses pilts au-dessus de ceux de l'adversaire pour gagner un maximum de points, sachant que chaque lancer peut renverser le jeu à tout moment ! ». Convivial et plein de rebondissements, Pilto® a déjà séduit ses premiers joueurs. Certes, le confinement entrave la promotion du jeu, qui devait allier salons, démonstrations et présence en magasins spécialisés. Mais le bouche-à-oreille et les articles de presse contribuent progressivement à faire connaître l'invention, disponible dans toute la France grâce à la vente en ligne. À vous de pilter !

Commandez sur : pilto.fr



> Michèle Vigier,

la solitude est parfois un atout

Si grandir dans une famille nombreuse dans un pays aux prises avec l'armée japonaise n'a pas toujours été simple, Michèle Vigier aura surtout subi les épreuves de la vie bien plus tard, devenue alors femme de militaire. « J'ai connu mon mari au Vietnam. On s'est mariés là-bas avant d'être rapatriés en France en 1955. J'ai dû m'adapter au climat, à la culture et à une famille qui ne m'acceptait pas ». Un sentiment de solitude naît alors chez elle, qui croîtra au fil des années suivantes. Le mari de Michèle est envoyé en Algérie. S'ensuivent plusieurs semaines de séparation. Puis le couple s'installe en Allemagne avant de revenir définitivement en France en 1967. « Mon mari fait carrière chez Renault mais décède d'un cancer à seulement 58 ans. C'est le drame de ma vie. Je me retrouve à nouveau seule. Pour autant, cela m'a poussée à être plus autonome. Je me suis formée à plusieurs métiers, notamment représentante pour un

chocolatier. Je me sentais libre au volant de ma voiture ». Un goût de la liberté que Michèle Vigier a transmis à ses enfants. « J'ai incité ma cadette, qui est handicapée, à obtenir son permis. Aujourd'hui, elle conduit très bien ! ». Depuis trois ans, Michèle a rejoint son aînée à Rueil. Elle s'y adonne à sa passion au sein du Bridge club. Un lieu où elle a trouvé une deuxième famille.

Pour rencontrer Michèle Vigier et jouer avec elle, rendez-vous au Bridge club de Rueil (bridgeclub-rueil.fr), place du 8-Mai-1945. (Bien sûr quand les restrictions sanitaires le permettront).

À 84 ans, Michèle Vigier n'a pas perdu la main lorsqu'il s'agit de jouer au bridge. Une passion qui l'anime depuis son enfance, lorsqu'elle rejoignait, à Saïgon, sa sœur, pour les grandes vacances. « Je suis née au Vietnam, à Dalat, dans les montagnes », raconte celle qui est la treizième d'une fratrie de 14 enfants.

Mariages



Camille GACHON
& Kévin RADDE



Josée SAHIN
& Henri-Joël TRION



Gladys KODJO DJIKI
& Armel SIMO BATCHON



Andreia RODRIGUES CERQUEIRA
& Rémy RODRIGUES



Jessica HADIDA
& Paul CHABOT



Véronique DABROWSKI
& Edouard GRESLIN



Céline LE STER
& Clément SERINO



Amanda LHONNEUR
& Julien HINNEKENS



Fanny LANFRANCHI
& Jérémy FRICAUD



Yiqiao CHEN
& Jianfei PAN

Naissances



Méлина
PORTHAULT

- 10 mai > Méлина PORTHAULT
- 16 juin > Louis MALMAISON, Timothy ANTHONY
- 18 juin > Emma SERRANO GARCIA, Hana SAINTHORANT, Iris BECKER, Lilian GONNET
- 19 juin > Rachele FIGUIER
- 21 juin > Soren BARBIERI LE ROUZO
- 22 juin > Aurélien THIN
- 23 juin > Aksel ULGAR, Léo BREDEL
- 27 juin > Victor LOISLARD
- 28 juin > Brune MERCIER
- 30 juin > Lilou GUILLEMAIN, Nahel KONATE, Zakaria BELDJENNA
- 1^{er} juillet > Chloé PANIS
- 2 juillet > Julia KHOUZAMI, Keiline MAQUINDUS
- 3 juillet > Amine SLIMANI, André AOULOU
- 4 juillet > Léna LEITE HENRIQUES, Paul BEZUT
- 5 juillet > Camilia KOAHO, Ismael TIENE, Wael EL MAÂROUFI
- 6 juillet > Charlie BOURBON
- 8 juillet > Léon BAUDIN
- 9 juillet > Célestin UNGER, Mohammad UMAR NASEER BOKHARI, Nathan TRÉBUCHET FABERT
- 10 juillet > Alexandrine MONICA
- 13 juillet > Nélia ESTIVAUX MAGNIN
- 14 juillet > Alexis TOUATI, Apolline FERTEUX
- 15 juillet > Anna THÉBAULT
- 17 juillet > Mahé DANVERT, Safiya-Nafissa MBOW
- 18 juillet > Akira CELEBI
- 19 juillet > Bastien LE GUYADER, Lola PÉQUIGNET
- 20 juillet > Inaya DECOTTER, Paul VALLEREAU
- 21 juillet > Madoux KICHENASSAMY
- 22 juillet > Arthur PIASZCZYNSKI, Assil HARYOULI, Laurent-Maxime JENOSA
- 24 juillet > Nissia TOHIRI ALI
- 25 juillet > Anas SAGHIR, Céleste PERRET du CRAY, Mia KARAMUJIC
- 26 juillet > Léon CERDAN, Théa BIENCOURT BAUMONT
- 27 juillet > Apolline DELAITRE, Kaya ALMEIDA, Youssef SAADI
- 28 juillet > Gabrielle RAFARALAHY
- 30 juillet > Aubin LE BOURDON
- 31 juillet > Bénéic NIE, Charlotte BÜLOW, Safiétou CISSOKO
- 1^{er} août > Mario HENRIQUES

Décès

- 1^{er} mars > Jean-Luc FAESSEL
- 29 juin > Raymond SOL
- 2 octobre > Jacques BILLARD
- 3 octobre > Jacques CHALONBREY
- 5 octobre > Claude LOUAISIL épouse GIRARD
- 7 octobre > Paulette RABEUF épouse LEJEUNE, Monique DUPUIS veuve SEVRET
- 8 octobre > Bertrand LE ROY
- 11 octobre > Marie-Anne CRESSOT Veuve SAUVADET
- 12 octobre > Michel MORVAN, Paul MOTHIE
- 13 octobre > Jacky LE FAUCHEUR
- 14 octobre > Marc EVRARD
- 15 octobre > Jacques SAMAT
- 17 octobre > Roland DARBIER
- 20 octobre > Maitene SERRET
- 21 octobre > Jean-Louis DELMAS
- 25 octobre > Denise BOSSIN veuve SONCARRIEU, Jean-Pierre LEVASSEUR
- 26 octobre > Georgette CARPENTIER Veuve ZAVADIL
- 27 octobre > Paulette VIALETTE
- 28 octobre > Gisèle VERSTRAETEN
- 29 octobre > Madjid AÏCH, Sylvie PAUVREAU épouse GOURDAIN
- 30 octobre > Christian ROUBIN, Gérard MONTAGNA
- 2 novembre > Valérie POTTIN épouse LE GOFF

Hommage à Jacques Samat



Homme dévoué et très actif, cousin du maire, Jacques Samat s'était engagé pour Rueil depuis longtemps au sein du conseil de village des Bords de Seine pour lequel il s'occupait de la commission développement durable. Il est décédé le 15 octobre, à l'âge de 80 ans, des suites d'une longue maladie. Lors de ses obsèques, célébrées en l'église Saint-Pierre Saint-Paul, le maire et la municipalité lui ont rendu un dernier hommage en saluant encore une fois son engagement bénévole.